

Florence Gagnon-Bergeron, # 300177930

Mémoire

L'adaptation aux changements climatiques des petites communautés isolées,
particulièrement des femmes y résidant, grâce au fonctionnement des comités de gestion
des aires marines protégées selon l'équation de réduction des risques

Travail soumis à

Christine Gibb

Faculté des sciences sociales

École de développement international et mondialisation

Université d'Ottawa

1^{er} avril 2023

Table des matières

1. Introduction	3
1.1. Pertinence de la recherche	6
1.1.1. État de la situation globale des changements climatiques	7
1.1.2. Scène internationale	8
1.1.3. Situation à Fidji.....	10
1.1.5. Bref historique des modèles de conservation	16
1.1.6. Intérêts personnels et positionnalité.....	18
2. Cadre conceptuel.....	19
2.1. L'équation de réduction des risques de catastrophe.....	20
2.2. La question du genre dans la réduction du risque.....	24
2.3. Écoféminisme	24
2.4. Résilience ou adaptation	26
2.4.1. Résilience	26
2.4.2. Adaptation	29
3. Méthodologie.....	31
4. Résultats et Discussion	34
4.1. Impacts sur les capacités d'adaptation des communautés	34
4.2. L'inclusion et l'exclusion des femmes dans la gouvernance	40
5. Conclusion	43
6. Bibliographie.....	48

1. Introduction

Les aléas naturels ont toujours fait partie de la vie des Fidjiens. Par sa situation géographique, l'archipel est soumis périodiquement aux forces de la nature. En effet, il se trouve dans une zone où se développent plusieurs tempêtes tropicales ayant le potentiel de se transformer en cyclone. De plus, comme il se situe à la jonction des plaques tectoniques pacifique et australienne, des éruptions volcaniques et des tremblements de terre font partie de la réalité de ses habitants. En conséquence, ces derniers ont développé des moyens pour faire face à ces aléas autant culturels, politiques que physiques.

En effet, par le développement d'une mythologie sur la cohésion sociale, le *vanua*¹, les communautés ont évolué et se sont développées dans un respect de la nature, de ses services et de ses ressources. Cependant, dans les dernières décennies, les communautés fidjiennes doivent faire face à des paramètres changeants qui rendent leurs modes de vie moins adaptés. Les changements climatiques modifient les calendriers des récoltes ainsi que les précipitations et augmentent l'intensité des tempêtes. Particulièrement pour un pays composé d'îles, les effets des changements climatiques sur la biodiversité et la santé des milieux marins sont préoccupants pour les modes de vie traditionnels.

C'est pourquoi, au cours des trois dernières décennies, plusieurs communautés fidjiennes ont adopté des méthodes de conservation et de protection de ces milieux afin de pérenniser les ressources, mais aussi de diversifier leurs sources de revenu. Ces méthodes sont regroupées sous un organe de gestion dont la philosophie est basée sur le *vanua* et la hiérarchie est basée sur celle traditionnelle. Plusieurs études (Barrett et al., 2019; Goetze, 2009; Goetze et al., 2015; Jupiter et al., 2012) se sont ainsi penchées sur leur efficacité de conservation de la biodiversité et les résultats sont plutôt positifs.

¹ Selon le théologien Tuwera (2002) le *vanua* a deux significations. Littéralement, le *vanua* est la terre et tout ce qui y est reliée comme la flore, la faune, les montagnes, etc. ainsi qu'aux gens qui en font intrinsèquement partie. Symboliquement le *vanua* est davantage « un fait social qui soutient la vie et lui donne une signification » (Tuwera, 2002, p. 36).

Cependant, peu d'études se sont interrogées sur les effets de ces aires marines protégées sur les capacités d'adaptation de ces populations. Très répandues maintenant aux Fidji, elles recouvrent près de 10% du territoire marin dont 50% de celui géré par les petites localités (Govan et al., 2012). Leur branche de gouvernance a donc un grand pouvoir sur la gestion des ressources et sur les communications avec les organismes extérieurs et le gouvernement central.

Ainsi, ce mémoire a pour but de se pencher davantage sur les conséquences sociales de la présence de communauté de gestion d'aires marines protégées dans des petites localités isolées aux Fidji. Ma question de recherche est donc la suivante :

« Comment le fonctionnement d'un comité de gestion d'aire marine protégée localement a permis l'adaptation aux effets des changements climatiques des petites communautés isolées fidjiennes, et plus particulièrement des femmes y résidant ? »

À cet égard, je débiterai par motiver la pertinence de ce travail. Le contexte international est propice à l'étude et à la diffusion. En effet, le sixième Rapport de synthèse à l'intention des dirigeants du Groupes experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est sans équivoque : il faut faire davantage, notamment par la solidarité Nord-Sud, pour réduire l'impact sur le climat. Les auteurs notent tout de même que certaines initiatives (basées sur les écosystèmes, la réduction des risques de catastrophes et les filets sociaux) livrent des résultats convaincants qui devraient davantage être mis à l'échelle. De surcroît, les dernières conférences des parties liées aux différentes conventions internationales touchant l'environnement et les différents engagements pris à ces instants, montrent que la question de l'adaptation aux changements climatiques, particulièrement dans les petits pays insulaires en développement, est à l'avant de la scène. Justement, ces derniers, dont Fidji est un membre proéminent, sont très actifs autant sur la scène internationale pour demander davantage d'imputabilité des pays responsables, mais aussi au sein de leur juridiction pour mettre de l'avant des projets, comme les aires marines protégées, afin de faire face aux différentes conséquences des changements climatiques. Je décrirai ensuite brièvement le processus qui a mené Fidji à être un leader pour la mise en

œuvre des aires marines protégées localement et l'histoire liée. J'établirai ensuite les contextes socio-économique et environnemental avec lesquels la population de Fidji doit évoluer. Je terminerai cette section par préciser ma positionnalité et mes intérêts personnels qui m'ont menée à effectuer cette recherche.

Par la suite, afin de comprendre comment des comités de gestion d'aires marines protégées localement peuvent influencer les capacités d'adaptation des communautés isolées à Fidji, j'utiliserai l'équation de réduction des risques telle que développée par Peters (2018). Celle-ci permet de montrer comment différents facteurs, qui seront expliqués dans cette section, peuvent réduire les effets des aléas sur des populations. Pour compléter ce cadre d'analyse, je mobiliserai l'équation dans une optique critique écoféministe afin de relever de façon plus précise les effets sur les femmes et comment les changements climatiques ont des effets différenciés selon le genre. En outre, j'ajouterai dans cette section les définitions des concepts d'adaptation et de résilience, concepts qui sont souvent utilisés de façon interchangeable, mais dont la différenciation est pertinente dans le cadre de cette recherche.

J'établirai par la suite ma méthodologie principalement basée sur une analyse non-systématique de données secondaires trouvées dans des grandes bases de données par des mots-clés. Cette analyse se base principalement sur trois publications scientifiques d'auteur.ice.s fidjiennes et ayant résidé aux Fidji.

Enfin, les résultats seront présentés selon les différents facteurs de l'équation de réduction des risques utilisée dans une perspective écoféministe et reprendront les éléments pertinents des trois ethnographies réalisées aux Fidji par une chercheure fidjienne et d'autres chercheur.e.s du Nord ayant habité ou habitant toujours la communauté. Je les analyserai d'abord pour établir comment les comités de gestion des aires marines protégées permettent de développer les capacités d'adaptation des petites communautés isolées des Fidji. Ensuite, j'apporterai des nuances, notamment par rapport au développement des capacités d'adaptation des femmes et leur inclusion/exclusion de ces comités.

1.1. Pertinence de la recherche

Dans cette section, je montrerai d'abord le contexte dans lequel cette recherche s'inscrit. En premier lieu, les effets des changements climatiques sont de plus en plus présents dans le quotidien d'un nombre croissant de gens partout dans le monde. Je mettrai donc les bases pour connaître leurs effets particulièrement sur les milieux marins et côtiers autant d'un point de vue climatique que d'un point de vue de la diversité biologique. Il est aussi important de noter les conséquences sociales des changements climatiques sur les modes de vie, particulièrement des personnes qui dépendent des ressources naturelles pour leurs mesures d'existences.

En deuxième lieu, je montrerai pourquoi je me concentre sur les petits pays insulaires en développement et particulièrement Fidji. Sur la scène internationale, comme il sera expliqué plus bas, cette coalition, bien que formée de petits pays, a un grand impact sur la les négociations environnementales. Aussi, comme ce sont des pays qui possèdent de grandes surfaces territoriales qui sont en fait des milieux marins, la gestion des ressources a toujours été une partie intégrale de leur mode de vie. Ainsi, j'ajouterai comment leur conception de l'aire marine protégée a permis une évolution dans ce domaine.

D'ailleurs, je décrirai brièvement l'historique de l'évolution du modèle des aires marines protégées. En effet, j'ai décidé de me concentrer sur les critiques de ces modèles afin d'ajouter à l'importance de s'attarder à des modèles locaux et comment ceux-ci peuvent contribuer à la discussion.

Puis, pour informer ma recherche, j'établirai les contextes socio-économique et environnemental de Fidji. Comme ce mémoire se concentre sur les milieux marins, un accent sera mis sur ceux-ci et les modes de vie associés dans cette description.

Enfin, j'ajouterai une section sur ma positionnalité. En effet, il est important de soulever les différents facteurs qui peuvent influencer mon point de vue et mes conclusions. Aussi, je rappelle que j'utilise des données secondaires qui ne me permettent pas de conclure sur l'expérience des Fidjien.ne.s.

1.1.1. État de la situation globale des changements climatiques

Les changements climatiques, phénomène global, ont des effets sur différents aspects biochimiques et socioéconomiques de l'environnement. Selon le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié en août 2021 (Ras & Fabris, 2021), depuis les années 1970, les eaux de surface (0-700 mètres) se sont réchauffées. L'accumulation de dioxyde de carbone (CO₂) dans les eaux réduit leur niveau d'oxygénation, ainsi l'acidification de celles-ci se poursuit. De plus, la montée des eaux s'accélère passant d'un rythme de 1,3 mm/année entre 1901 et 1970 à 3,7 mm pour la période entre 2006 et 2018. Aussi, les zones climatiques continuent de se déplacer vers les pôles, ce qui modifie les tendances climatiques dans certaines régions. De cette façon, certaines parties de l'océan Pacifique Ouest et équatorial feront face à davantage de sécheresses tandis que d'autres régions de l'océan Pacifique Ouest tropical verront une augmentation des précipitations (IPCC, 2021). Selon le GIEC, l'adaptation dans les petits pays insulaires est un défi financier et matériel (Betzold, 2015).

Aussi, une autre crise liée aux actions humaines s'additionne à celle des changements climatiques. Selon le rapport de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), la planète ferait face à la sixième extinction de masse (Barnosky et al., 2011). Depuis les années 1970, les écosystèmes planétaires auraient perdu près de 69% des espèces les constituant et, selon les expert.e.s, ce rythme s'accélère (Almond et al., 2022, p. 4). Plus spécifiquement, pour les écosystèmes marins et côtiers, la situation est aussi préoccupante. Une des groupes d'espèces s'éteignant le plus rapidement sont les coraux (Almond et al., 2022). Ces espèces sont grandement sensibles au moindre changement dans les conditions de leur environnement. Ainsi, l'augmentation des températures des eaux de surface et l'acidification des océans sont des menaces importantes pour ces espèces. Aussi, ces facteurs amènent une plus grande présence des espèces envahissantes qui se sont soit, d'une part, adaptées à ces conditions, soit que le changement des conditions climatiques leur a offert un environnement plus favorable, d'une autre part. L'acidification des océans entraîne aussi un affaiblissement des structures, faites de calcaire, des récifs coraliens. En

effet, ceux-ci se dissolvent plus rapidement qu'ils ne se régénèrent. Par conséquent, les conditions ne sont plus propices à la colonisation par les polypes des récifs. De surcroît, les pressions anthropiques comme la pollution que ce soit de plastique, comme les bouteilles ou les pailles, ou de contaminants, comme les engrais chimiques et le pétrole, s'ajoutent à celles des changements climatiques. Cette pollution obstrue la lumière et altère l'équilibre biochimique de l'eau.

Cette altération, dans les conditions climatiques, environnementales et biophysiques liées aux changements climatiques, a des conséquences sur les modes de vie à plus ou moins grande échelle des personnes touchées. En effet, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), près de 500 millions de personnes dans le monde dépendent de la pêche de subsistance de façon directe ou indirecte (FAO, 2017). Par exemple, dans un petit pays insulaire comme Fidji, près de 6 000 personnes sont employées directement par les industries dépendantes de ressources naturelles (Fiji Bureau of Statistics, 2022). Ainsi, si un habitat critique pour la reproduction et la protection de nombreuses espèces et de ces ressources s'affaiblit ou disparaît, ce sont plusieurs modes de vie qui seront fragilisés. Cela pourrait entraîner potentiellement plusieurs conséquences socio-économiques telles que la perte de revenu, l'insécurité alimentaire, la migration vers les centres urbains et l'instabilité politique.

1.1.2. Scène internationale

Au cours de l'année 2022, deux conférences des parties (COP) reliées aux enjeux traités ici ont eu lieu, soit celle de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), soit celle de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CBD). La 27^e COP de la CCNUCC se déroulait à Sharm El-Sheikh en Égypte. Les parties réunies ont mis de l'avant la question des pertes et dommages afin d'obtenir du financement pour faciliter les travaux d'adaptation particulièrement des pays du Sud global et des petits pays insulaires aux effets des changements climatiques (UNCC, 2022). L'entente permet d'opérationnaliser le réseau de Santiago pour les pertes et les dommages. Ce réseau vise à catalyser les compétences techniques des réseaux, organisations, parties et expert.e.s pour la mise en œuvre d'approches pertinentes pour minimiser et aborder la

question des pertes et dommages aux niveaux local, national et régional dans des pays du Sud global particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques (UNFCCC, s. d.). D'ailleurs, les pays se sont engagés à ajouter 230 millions US\$ au fonds pour l'adaptation (UNCC, 2022).

La COP 15 pour la diversité biologique qui s'est tenue à Montréal au Canada, mais présidée par la Chine, a atteint un consensus pour l'initiative 30 X 30 (Convention sur la diversité biologique, 2022). Celle-ci a pour but qu'en 2030, 30% des terres, eaux intérieures, aires côtières et océans de la planète soient protégés avec une attention particulière aux services écosystémiques et à la biodiversité (Convention sur la diversité biologique, 2022). Face aux constats de l'IPBES mentionnés plus haut, la communauté internationale veut notamment rendre nulle la perte d'écosystèmes de haute importance pour la biodiversité et arriver à 30% de restauration des écosystèmes terrestres, des eaux intérieures, côtières et marines (Convention sur la diversité biologique, 2022). Elle veut ainsi mettre à la disposition des pays du Sud global et des petits états insulaires 200 milliards US\$ en financement privé et public pour mettre en œuvre des initiatives de protection, de conservation et de restauration.

Dans ces négociations internationales et dans l'action climatique plus largement, les petits états insulaires en développement (PEID) sont depuis un certain moment déjà un groupe influent dans les négociations et les demandes d'action. Le premier fait d'arme du groupe est en 1988 avec l'initiative de Malte, à ce moment considéré comme un pays insulaire. Avec l'attention grandissante portée aux changements climatiques, à l'époque surtout centrée sur la montée des eaux, l'Assemblée générale de l'ONU dans une résolution a reconnu les changements climatiques comme étant une menace commune à l'humanité (Briguglio et al., 2020, p.169). À la suite de cette résolution, plusieurs petits pays insulaires se sont réunis lors de la conférence sur l'augmentation du niveau des océans, convoquée par les Maldives en novembre 1989. Leur association à ce moment leur a permis d'obtenir davantage du Nord global. Ainsi, avec la déclaration de Malé, découlant de cette conférence, qui reconnaît la menace différenciée des changements climatiques pour les pays insulaires, la coalition des petits états insulaires en développement (AOSIS) fut créée

(Briguglio et al., 2020). Trois ans plus tard avec la déclaration de Rio, la communauté internationale a répondu à la déclaration de Malé en reconnaissant la responsabilité du Nord global et la vulnérabilité des PEIDs. Ainsi, la coalition des PEIDs est le premier groupe à obtenir un siège aux différents comités de négociation (Briguglio et al., 2020).

Le groupe des PEIDs tel que défini aujourd'hui regroupent plusieurs pays des Caraïbes (Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyenne, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-les-Grenadines, Suriname, Trinidad et Tobago), de la région Pacifique (Iles Cook, Fidji, Kiribati, Iles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Iles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) et quelques-uns d'Afrique de l'Ouest (Cap-Vert, Guinée-Bissau et Sao Tomé et Príncipe) et de l'océan Indien (Comores, Maldives, Ile Maurice, Seychelles, Singapour et Timor-Leste) (Briguglio et al., 2020, p. 168).

Le succès de cette coalition est étroitement lié à trois facteurs principaux. D'abord, pour ces petits pays avec une faible population et de moins grandes ressources à leur disposition, l'association leur a permis d'agir comme une grande entité et de partager les responsabilités et les ressources. Aussi, leur diversité et leur représentation géographique leur permet de travailler en collaboration et en partenariats avec des organisations régionales et des organisations non-gouvernementales afin d'être actifs et de bénéficier d'encore plus de représentation et de ressources. Finalement, comme les conséquences des changements climatiques sont très évidentes sur leur territoire respectif, les représentant.e.s des PEIDs peuvent s'en servir pour avoir un discours moralisateur et alarmiste qui montre l'ampleur, et la réalité, des conséquences pour les populations et leur non-responsabilité (Briguglio et al., 2020).

1.1.3. Situation à Fidji

Fidji est un petit pays insulaire. En effet, ce pays du Pacifique Sud regroupe plus de 300 îles dont les principales sont Veti Levu et Vanua Levu. La capitale, Suva, se trouve d'ailleurs sur Veti Levu et concentre environ 75 000 des 850 000 Fidjien.ne.s.

Dans le cadre de cette recherche, je me concentrerai particulièrement sur les caractéristiques des milieux côtiers et marins près des côtes.

1.1.3.1. Contexte socio-économique

Aux Fidji, le bien-être d'une majorité de la population dépend des modes de vie liés à l'océan. L'activité économique de la pêche représente à elle seule 1,6% du produit intérieur brut (PIB) du pays (Robertson et al., 2020). Les modes de vie traditionnels aux Fidji sont grandement liés à la pêche de subsistance notamment côtière. En effet, la pêche au large est normalement associée au domaine commercial quand celle côtière revient au domaine de l'artisanat, à plus petite échelle (Teh et al., 2009). Différentes techniques de pêche artisanale sont utilisées aux Fidji. Pour les récifs coraliens, plusieurs pêcheurs utilisent le harpon, le filet maillant et le glanage (Teh et al., 2009). De plus, d'une ampleur moins importante, certains pêchent les poissons pélagiques grâce à des filets à la traîne des bateaux. Bien qu'interdites, les pêches à la dynamite et à la *duva*, une plante neurotoxique pour les poissons, sont toujours présentes dans certains endroits (Teh et al., 2009).

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), entre 30 000 et 43 000 personnes dépendent directement de la pêche de subsistance ou artisanale. Celles-ci représentent de 60 à 85% de toutes les activités de pêche du pays (Teh et al., 2009, p. 810). L'apport économique de la pêche de subsistance et artisanale a très peu été évalué au fil du temps bien que, comme mentionné précédemment, elle soit centrale à la vie des Fidjiens. De plus, au cours des dernières années, la demande interne, notamment liée à l'augmentation démographique, ainsi que celle externe sont grandissantes ce qui pousse l'industrie de la pêche à se commercialiser davantage. C'est ainsi entre 17 000 et 21 600 tonnes de poissons qui sont pêchés annuellement, selon les méthodes d'estimation (Teh et al., 2009, p. 810). Dépendamment de l'île et de la distance avec les grands centres, 80 à 100% des familles fidjiennes sont impliquées dans la pêche (Teh et al., 2009, p. 810). Elles conservent une partie significative de leurs prises soit de 12,5 à 40% et en vendent une partie. La pêche est ainsi considérée comme une activité économique à retour immédiat, c'est-à-dire que contrairement à l'agriculture, le profit est instantané (Teh et al.,

2009). Les femmes jouent un rôle significatif dans la pêche de subsistance bien que celui-ci ne soit pas relevé dans les rapports officiels. En effet, les femmes participent principalement à la pêche côtière en collectant des petits mollusques et différents invertébrés qui constituent une part importante de la diète des familles côtières (Teh et al., 2009).

Un autre domaine important économiquement pour les communautés côtières et éloignées est le tourisme. En effet, il est le plus important point d'entrée de devises étrangères (Kaufman et Nakagawa, 2015) et représente près de 10% du PIB national (Tyllianakis et al., 2019). De plus, 9 000 personnes sont employées directement par l'industrie touristique, hôtels et restaurants, et au moins 23 400 autres personnes y sont liées indirectement (Kaufman et Nakagawa, 2015, p. 196). Le tourisme a détrôné l'exportation de sucre comme exportation numéro un du pays (Tyllianakis et al., 2019).

1.1.3.2. Environnement

D'un point de vue environnemental, la croissance démographique et le développement touristique sont les pressions anthropiques les plus importantes sur les écosystèmes marins. En effet, la santé de ces derniers est en déclin. À cause d'une démographie croissante la pression sur les ressources est grandissante. La déforestation des forêts côtières et des mangroves, la pêche croissante et la destruction des récifs coraliens ne sont que quelques exemples (Thaman & Aalbersberg, 2011). Il est important de toujours considérer que les effets des changements climatiques exacerbent ces facteurs.

La majorité de la population de Fidji réside dans les zones côtières des différentes îles. Ainsi, l'aménagement des villages et des villes implique une déforestation afin de construire les maisons et les différentes infrastructures nécessaires. À petite échelle, l'effet sur les écosystèmes n'est pas significatif. En moyenne, Fidji n'a perdu que 5% de la superficie des forêts de mangroves (Secretariat of the Pacific Islands Region Environment Program, 2013, p.VI). Cependant, à Suva, la capitale et le pivot économique du pays, c'est plutôt 40% de la superficie des forêts de mangroves qui a été perdue depuis 1991 (Secretariat of the Pacific Islands Region Environment Program, 2013, p. VI) Bien que les

mangroves ne soient pas le sujet de cette recherche, elles font partie des écosystèmes marins, car elles permettent la filtration de l'eau, la désalinisation, une protection pour plusieurs espèces et une protection des côtes face à certains aléas naturels. De plus, dans les milieux terrestres, les industries extractives comme les mines d'or et les champs de cannes à sucre font diminuer le couvert forestier des îles et entraînent une baisse significative de la biodiversité terrestre de Fidji. Pour les écosystèmes marins, selon la proximité et les processus de traitement d'eau, ces exploitations peuvent entraîner une augmentation du lessivage des terres et contribuer à l'eutrophisation des milieux. Ainsi, pour l'environnement physique, il est avantageux que les gens évitent de migrer vers les grandes villes, car cela leur permet de faire une gestion locale et une exploitation à plus petite échelle des ressources. C'est pourquoi il est pertinent de souligner la perte de mangroves dans la capitale.

Aussi, l'augmentation constante de la production de l'industrie de la pêche a plusieurs effets sur l'environnement physique fidjien. En effet de 1996 à 2002, l'augmentation des prix des poissons sur les marchés a contribué au déclin du stock à cause de l'augmentation de la pêche commerciale pour profiter des prix avantageux (Jupiter & Egli, 2010). Sur plus de 410 *qoliqolis*², environ 70 sont considérés comme étant surexploités et 250 sont à leur capacité maximale (Jupiter & Egli, 2010, p. 1).

L'internationalisation de l'industrie de la pêche amène des pressions extérieures sur ce petit territoire qui avait été auparavant isolé. Depuis les années 1970, non seulement l'augmentation démographique augmente la demande, mais les nouveaux moyens technologiques donnent accès à des endroits plus isolés. Ainsi, des espèces présentes dans la diète traditionnelle comme le concombre de mer (Bêche-de-mer) et le trochus ont vu leur stock diminué significativement (SPREP, 2013). De même, les poissons non-pélagiques, que l'on retrouve près des récifs coraliens, sont de plus en plus pêchés (SPREP, 2013).

² Selon Andersson-Tunivanua (2020), un *qoliqoli* est une aire marine bénéficiant de droits de pêche coutumiers.

En outre, les différentes techniques de pêches peuvent causer des dommages physiques aux récifs coraliens. Avant son interdiction, la pêche à la dynamite – une pratique qui consiste à faire exploser un récif grâce à la dynamite et ainsi y récolter les poissons morts ou assommés remontés à la surface – menaçait l'intégrité même des récifs par leur destruction rapide et exponentielle à cause de l'efficacité pour les pêcheur.e.s de cette technique. Aujourd'hui, les ancres de bateau avec leur poids détruisent encore les coraux, notamment dans les zones non-réglementées qui ne bénéficient pas d'attaches flottantes d'amarrage comme dans la plupart des zones protégées.

L'augmentation des effets des changements climatiques comme l'acidification des océans, l'augmentation du niveau des océans et l'érosion des côtes entre autre mettent en danger l'existence même des îles du Pacifique Sud (Ras & Fabris, 2021). Ainsi, leur exposition aux risques naturels varie puisqu'il ne s'agit pas d'une région uniforme. Plusieurs effets des changements climatiques pouvant toucher la région ont été énumérés plus haut. Le rapport sur l'état de la nature aux Fidji publié en 1992 insiste sur la vulnérabilité de ce petit territoire isolé (Watling, 1992).

Ayant des zones côtières proportionnellement très importantes par rapport à leur taille, les pays insulaires sont donc grandement touchés par les risques côtiers comme les cyclones ou les « *king tides* » liés aux tempêtes de moyenne ampleur. De plus, ces dépressions peuvent apporter de grandes quantités de pluies et causer des inondations dans les terres en suivant les cours d'eau. Un phénomène moins publicisé mais autant présent et destructeur est la sécheresse. Tous ces phénomènes survenaient dans cette région avant les changements climatiques, mais l'augmentation des températures les exacerbent.

L'augmentation des températures induites par les changements climatiques augmente la fréquence de certaines catastrophes et amène de nouvelles sources de vulnérabilité comme le changement dans les précipitations, l'acidification des océans et l'augmentation du niveau de la mer dont les conséquences ont été mentionnées plus haut.

1.1.4. La gestion des aires marines protégées aux Fidji

Étant une approche basée sur la gestion locale, il est d'abord pertinent de noter le schéma de gouvernance locale. La plupart des communautés où se trouvent des aires marines protégées sont situées en milieu rural éloigné et se gouvernent de manière traditionnelle. L'organisation sociale est divisée en trois piliers : le *Vanua* (peuple, culture, terre et mer), le *lotu* (l'Église) et le *matanitu* (l'État) (Dumaru, 2010). L'équilibre de ces trois piliers peut varier selon le village, par exemple, pour certains le *lotu* est plus puissant que le *matanitu*. Le *Vanua* réfère davantage à la philosophie du peuple fidjien et à la morale par laquelle ses décisions sont guidées et seront discutés dans la section 2.3, ainsi je ne m'y attarderai pas dans cette section. Le *matanitu* représente autant les décideur.e.s élu.e.s que les chefs traditionnels. Selon Dumaru (2010), chaque village a un *Turaga ni Vanua* (chef traditionnel), un *Turaga ni Koro* (administrateur du village) et un *Talatala* (pasteur). Le *Turaga ni Vanua* est normalement le plus puissant et est celui qui possède le contrôle sur les ressources naturelles, qui communique avec l'État et les acteurs extérieurs et qui est responsable de la cohésion et la coopération dans le village (Dumaru, 2010).

Le modèle de gestion des aires marines protégées qui a progressivement gagné du terrain dans les dernières décennies sont les aires marines protégées localement. Elles sont définies comme des « aires près des côtes qui sont activement gérées par les communautés locales ou les groupes propriétaires des ressources, ou qui sont gérées collaborativement par les résident.e.s des communautés et les gouvernements/organisations partenaires » (Andersson-Tunivanua, 2020, p. 110). Le *vanua*, comme décrit plus loin, permet de rallier les gens et les dirigeants autour d'une structure hiérarchique claire, mais aussi d'un sentiment de respect pour la nature ce qui fait qu'avant d'être codifiées, les AMPL étaient déjà présentes. En effet, les Fidjien.ne.s ont toujours eu des pratiques de gestion des ressources qui respectaient une hiérarchie et des limites géographiques (Andersson-Tunivanua, 2020).

À partir de 1994, suivant l'engouement renouvelé pour la conservation basée sur la communauté, différents projets ont commencé à émerger en partenariat avec les chefs

héréditaires et des organisations internationales. Le premier suite à l'initiative d'un fils du chef du village d'Ucunivanua à cause de la perte des *kaikoso* (palourdes). C'est ainsi qu'avec la collaboration de l'Université du Pacifique Sud et des chefs locaux un tabou fut déclaré et des mesures d'évaluation communautaire ont été mises en œuvre. Les *kaikoso* ont un rétablissement très rapide ce qui a encouragé les communautés avoisinantes à s'inspirer de cette initiative (Govan et al., 2012). Parallèlement, deux autres communautés développaient leur projet localement. La communauté de Cuvu en partenariat avec la *Foundation for the Peoples of the South Pacific* et celle de Kadavu en partenariat avec le Fonds mondial pour la nature (WWF) ont créé des AMPL pour protéger les coraux et créer des sources de revenus pour les communautés (Govan et al., 2012). Ainsi, en 2001, suite aux succès, ces trois projets se sont rassemblés sous le réseau des aires marines protégées et gérées localement fidjien, ou le *Fiji Locally Managed Marine Area Network (FLMMA Network)*, afin de partager les leçons apprises et leurs expériences pour que d'autres communautés s'en inspirent (Govan et al., 2012). En 2002, le réseau a obtenu le Prix Équateur remis par le Programme de développement des Nations unies (UNDP) pour célébrer l'engagement local pour atteindre les objectifs de l'engagement global pour la biodiversité (Norman, s. d.). En 2004, le gouvernement fidjien a formellement adopté cette approche et le ministère des Pêches est responsable de promouvoir la gestion des aires marines côtières. En 2011, c'est plus de 150 AMPL qui ont été établies sur le territoire fidjien couvrant la moitié des *qoliqolis* ou 10% du territoire marin et qui sont gérées par 400 communautés (Govan et al., 2012, p. 9).

1.1.5. Bref historique des modèles de conservation

Le milieu de la conservation a souvent été critiqué pour les différents modèles qu'il a mis de l'avant. Les premiers parcs nationaux à avoir été créés, Yellowstone (1872) et Yosemite (1890) aux États-Unis, ont largement servis de modèle pour le reste du monde (Zaitchik, 2018). Derrière leur création, la philosophie était que la « nature sauvage » devait rester inhabitée. Cependant, des milliers de personnes, les Premières Nations en Amérique du Nord, y vivaient déjà, et en harmonie avec la nature. Ainsi, au cours du siècle qui a suivi leur fondation, avec une accélération marquée à partir des années 1970 et la montée du

mouvement environnementaliste, la plupart des aires protégées dans le monde se sont développées en chassant les gens habitant et exploitant ces territoires (Zaitchik, 2018). Par exemple, en Afrique notamment, les règles codifiant les nouveaux parcs nationaux étaient largement basées sur celles des territoires de chasse européens (Crowe & Shryer, 1995).

Ainsi, les aires marines protégées ont reproduit au début du XX^e siècle les modèles terrestres. De cette façon, une AMP est un « statut légal supposé lui offrir une visibilité, des prérogatives, une intégration stable dans le paysage institutionnel local » (Beuret & Cadoret, 2021, p. 2). C'est donc un zonage sur un territoire donné où y sont associés des règles spécifiques et des moyens légaux. Elles « étaient d'abord pensées comme “ une mise en réserve ” des espaces marins » (Beuret & Cadoret, 2021, p.2) témoignant de cet héritage. Comme pour les aires protégées terrestres, les AMPs sont codifiées par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Depuis 2008, l'UICN a modifié sa définition d'une aire protégée pour répondre à ces critiques. Celle-ci porte davantage sur la conservation de la nature, des services écosystémiques et des valeurs culturelles (Beuret & Cadoret, 2021). Aujourd'hui, l'UICN met de l'avant le concept de « solutions fondées sur la nature » qui répondent d'abord à un problème social ou de développement et ce par le biais de la nature et des écosystèmes. Ces solutions permettent donc de valoriser la nature, les savoirs locaux et la gouvernance locale (IUCN, International Union for Conservation of Nature, 2020).

Une autre critique importante du mouvement de la conservation est le néo-colonialisme des organismes internationaux qui financent et administrent fréquemment ces projets. D'ailleurs, les projets sont souvent gérés par des expatrié.e.s qui possèdent beaucoup de connaissances académiques sur le sujet, mais qui n'ont que très peu d'expérience de travail interculturel et d'intérêt pour leur société d'accueil (Crowe & Shryer, 1995). Plusieurs pays du Sud global dépendent de ce financement international pour mettre en œuvre des projets de conservation. De plus, dans les prochaines années, une quantité importante de financement (voire la section sur le contexte international) sera disponible et viendra massivement des pays du Nord global. Les aires marines protégées sont un modèle qui tend à se reproduire très rapidement depuis les vingt dernières années. En 2000, seulement 0,7%

de la surface classée était des AMP et en 2020, on compte 7,6% de la surface sous AMP (Cadoret & Beuret, 2016, p. 1). Depuis les années 2000, plusieurs donateurs institutionnels dans le milieu du développement ont reconnu l'objectif de conservation comme étant central à la réduction de la pauvreté et ont publié des directives pour encadrer leurs politiques. Le département de développement international du Royaume-Uni (DFID) est le premier à l'avoir reconnu en 2011 (Béné et al., 2014). Les départements américain (USAID) et australien (AusAID) ont suivi en publiant leur stratégie pour construire la résilience des communautés (Béné et al., 2014). De surcroît, la préservation de l'environnement naturel a aussi été intégrée aux Objectifs du développement durable (ODD) dans les ODD 13 (Mesures relatives à la lutte aux changements climatiques), 14 (Vie aquatique) et 15 (Vie terrestre) (Bodiguel, s. d.). C'est pourquoi il est intéressant de se pencher sur des modèles alternatifs davantage à échelle locale et basés sur les savoirs, les connaissances locales et appuyés par des données plus précises.

1.1.6. Intérêts personnels et positionnalité

Mon intérêt principal pour cette recherche est l'intégration des femmes dans la gouvernance de ces aires marines protégées. Sachant que les femmes sont souvent les plus affectées par les effets des changements climatiques, qu'elles mettent en œuvre les stratégies d'adaptation et qu'elles possèdent les connaissances ancestrales de leur environnement (Dankelman, 2010; Enarson & Chakrabarti, 2009; Lambrou & Piana, 2006; MacGregor, 2010; Vunisea, 2016; Yadav et al., 2021), je suis intéressée par l'effet que ces connaissances apportent à leur capacité d'adaptation aux effets des changements climatiques par leur implication, et la mise en œuvre de ces connaissances, dans la gouvernance des aires marines protégées.

Aussi, par mon parcours académique, je me suis toujours intéressée à la conjugaison entre les questions environnementales, particulièrement le milieu marin, et sociales. Par cet essai, j'aimerais mettre de l'avant l'interdépendance de ces questions. De plus, la littérature sur les aires marines protégées se concentrent sur les aspects biologiques, biochimiques et environnementaux des aires marines protégées pour mesurer leur efficacité. J'aimerais ainsi proposer une vision différente de leur efficacité en mettant de l'avant les capacités

d'adaptation des gens qui y habitent et y vivent puisque leur bonne gestion de ces milieux aura des effets sur la faune et la flore habituellement étudiées.

Par ailleurs, j'aimerais dégager une vision positive de l'agentivité et de l'avant-garde des pays du Sud. Comme vu plus haut, plusieurs modèles de conservation ont été exportés du Nord global vers le Sud global en voulant montrer aux gens comment protéger la nature. Sans en faire un argument central de mon analyse, mon objectif est de montrer comment la collaboration permet d'atteindre davantage les objectifs et comment le Nord global devrait être davantage à l'écoute du Sud global puisque plusieurs des communautés qui occupent déjà le territoire savent comment gérer les ressources de façon durable.

J'adopte une méthode de recherche utilisant des sources secondaires. Je suis donc consciente que je ne pourrai confirmer avec les Fidjien.ne.s comment ces aspects sont vécus. Cependant, je m'efforcerai de consulter des sources de chercheur.se.s fidjien.ne.s ou la littérature grise émanant du pays.

2. Cadre conceptuel

Pour comprendre comment le fonctionnement des aires marines protégées peut influencer les capacités d'adaptation des communautés isolées à Fidji et plus particulièrement des femmes qui y résident, j'utiliserai l'équation du risque de catastrophe afin d'expliquer comment les différents aspects des comités de gestion des AMP permettent de réduire les facteurs de risque. Dans un premier temps de cette section, je décrirai les différentes composantes et leurs définitions. Dans un deuxième temps, j'expliquerai l'évolution de cet outil qui est autant utilisé en santé publique et en action humanitaire d'urgence que dans le domaine du développement social et urbain. Finalement, je relèverai les différentes limites de cet outil, notamment son application indiscriminée. Ainsi, afin de raffiner et contribuer à cette littérature, j'ajouterai une lunette écoféministe critique à cette équation pour y apporter une sensibilité aux questions de genre, des dynamiques de pouvoir et de culture.

Enfin, dans cette section, je définirai quelques termes clés qui seront utilisés dans cette analyse. En effet, j'ai choisi de discuter de l'adaptation des petites communautés isolées à

Fidji. Il s'agit donc de définir ce qu'est l'*adaptation*, particulièrement face aux changements climatiques, ainsi que le concept de *résilience* puisque dans la littérature de la réponse aux changements climatiques, ces deux termes sont parfois utilisés comme des synonymes bien qu'ils aient des définitions et des utilisations différentes.

2.1. L'équation de réduction des risques de catastrophe

D'abord, l'équation de réduction du risque de catastrophe (Peters, 2018) expose les différents facteurs selon lesquels il est possible de réduire les risques de catastrophe. Le concept de potentiel de réduction de risque est notamment codifié dans le cadre de Sendai pour la réduction risque des catastrophes (2015-2030) adopté en mars 2015 lors de la Conférence mondiale pour la réduction des risques de catastrophes (United Nations, 2015). Ce cadre définit la prévention de la réduction du risque associé aux catastrophes selon quatre principes centraux :

- Comprendre le risque de catastrophe ;
- Renforcer la gouvernance du risque de catastrophe pour gérer le risque de catastrophe ;
- Investir dans la réduction du risque de catastrophe pour la résilience ;
- Améliorer la préparation aux catastrophes pour une réponse efficace et le « mieux reconstruire » en récupération, réhabilitation et reconstruction (United Nations, 2015).

Dans le cadre de cette recherche, le risque de catastrophe signifie « le potentiel de perte de vie, de blessures, de destruction ou de dommage aux capitaux qui pourrait arriver à une société, une communauté ou un individu à un temps précis en fonction d'aléas, de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités. » (Peters, 2018) Cette définition peut être ramenée à une équation telle qu'illustrée à la Figure 1 ci-dessous. Dans les prochains paragraphes, je définirai plus exhaustivement ces différents concepts afin de bien établir les bases de la subséquente discussion.



Figure 1 : Équation de réduction du risque de catastrophe (Peters, 2018)

Dans cette analyse, les aléas sont compris comme « un processus, un phénomène ou une activité humaine, qui peut causer des pertes de vie, des blessures ou d'autres effets sur la santé, des dommages physiques, sociaux, économiques ou une dégradation environnementale » (Peters, 2018). Bien que souvent utilisés de façon interchangeable, dans ce travail, le terme *aléa* sera préféré à celui de *catastrophe naturelle*. En effet, insister sur le caractère naturel d'une catastrophe efface les aspects sociaux de celle-ci. Cela réduit le vécu des personnes les plus vulnérabilisées, passe sous silence les échecs sociaux, politiques et économiques et omet les dynamiques de pouvoir liées à ces échecs (Chmutina & von Meding, 2019).

À cette fin, le terme *catastrophe* sera parfois préféré. Il est cependant important de noter qu'un aléa devient une catastrophe lorsqu'il y a la combinaison d'un aléa par exemple naturel et d'une vulnérabilité sociale et/ou humaine (Chmutina & von Meding, 2019). Ainsi, toutes les communautés et les sociétés ne vivront pas également les impacts des

catastrophes selon leurs vulnérabilités (Chmutina & von Meding, 2019). Une différence notable entre les deux termes est le fait qu'un aléa, peu importe son origine, ne peut être prévenu tandis qu'il est possible de prévoir une catastrophe (Chmutina & von Meding, 2019).

Pour retourner à l'équation, l'« exposition » dans ce contexte réfère à la situation physique des biens qu'une personne possède (Peters, 2018). Cela inclut le patrimoine bâti ainsi que les personnes qui y vivent et y travaillent (De Bono & Mora, 2014). Afin de déterminer l'exposition d'une communauté, plusieurs chercheur.e.s et gouvernements utilisent des formules mathématiques comprenant différentes variables comme la densité, la valeur et l'utilisation des espaces construits. Cependant, cette méthode compte plusieurs risques dont le manque d'information (De Bono & Mora, 2014). Par ces lacunes, les méthodes participatives qui permettent d'avoir une représentation plus fidèle ne sont pas accessibles. Ainsi, des méthodes ascendantes qui interprètent des données de la Banque mondiale par exemple doivent être appliquées (De Bono & Mora, 2014). Aussi, pour être davantage représentatif, le modèle ou l'équation doit reconnaître le bon type de bien construit et la valeur associée afin d'émettre le bon diagnostic. C'est pourquoi un modèle a été spécifiquement établi pour l'Afrique (Paul et al., 2022) en se basant sur une recension des types de construction les plus communs sur le continent.

Le concept de « vulnérabilité » est souvent utilisé dans les travaux sur les changements climatiques pour décrire la susceptibilité de subir un préjudice soit par impuissance face à l'environnement physique ou social ainsi que pour guider l'analyse normative des actions entreprises pour améliorer le bien-être des gens (Adger, 2006). Pour cette analyse, j'utiliserai la définition de la vulnérabilité de Thomas et al. (2019) :

« La vulnérabilité a été définie comme l'état de susceptibilité aux dommages résultant de l'exposition au stress associé aux changements environnementaux et sociaux résultant de l'absence de capacité d'agir »

En effet, « l'exposition au stress » peut se traduire par un mélange de facteurs environnementaux et socio-économiques, notamment la dépendance aux ressources naturelles pour les moyens de subsistance, la disponibilité des moyens de subsistance alternatifs, le manque de capital financier et humain, l'isolement, le genre, les sources de revenus instables et les mauvaises infrastructures (Thomas et al., 2019). Il est possible de compléter cette définition par celle de Grove (2014). Il ajoute que la vulnérabilité est socialement construite, et non simplement le produit d'inégalités économiques et politiques, mais plutôt de l'interdépendance complexe entre l'exposition aux risques naturels et les capacités socialement déterminées à faire face au changement. Cela résulte donc au fait que certaines personnes et certains endroits sont plus vulnérables que d'autres.

Ainsi, la littérature dans ce champ a évolué selon deux thèmes principaux soit la vulnérabilité à cause d'un manque de ressources (*entitlements*), soit celle à cause des catastrophes (Adger, 2006).

D'abord, la branche de la littérature se concentrant sur la vulnérabilité à cause d'un manque de ressources (*entitlements*) est issue du besoin d'expliquer l'insécurité alimentaire, les conflits civils et les soulèvements populaires. La motivation d'étudier les vulnérabilités vient donc de la nécessité d'expliquer les aspects semblables de ces catastrophes. Ainsi, l'étude des famines a permis de mettre de l'avant la théorie des capacités. Selon Sen (1997) la vulnérabilité face à un aléa, ici les famines, ne résulte pas d'un manque de ressources, mais plutôt d'un manque de capacité à convertir ces ressources en biens ici nutritifs. Ainsi, en utilisant cette approche, il est moins pertinent de s'attarder à la génération et la création de ressources, mais plutôt à leur conversion en capacités. Bien que ce champ sous-estime les vulnérabilités écologiques et physiques, il permet de montrer l'importance de la différenciation dans les statuts sociaux pour expliquer les causes et les conséquences de la vulnérabilité d'une population donnée (Adger, 2006). Cependant, il existe plusieurs limites à cette approche. Notamment parce qu'elle suppose des systèmes économiques et juridiques parfaitement à l'équilibre. En effet, les ressources peuvent ne pas être au prix d'équilibre ou encore elles peuvent se faire approprier par d'autres entités (vols et/ou

corruption) (Sen, 1997). De plus, la conversion des ressources en capacités dépend des politiques, impliquant un autre niveau de complexités sociale, politique et économique.

Ensuite, les études liées à la vulnérabilité résultante des catastrophes issues d'un aléa naturel ont voulu intégrer les sciences physiques, le génie et les sciences sociales pour expliquer les liens entre les différents éléments d'un système. Cette tradition voit l'exposition physique, la probabilité et les impacts des catastrophes comme les bases de la création de vulnérabilités (Adger, 2006). Elle s'inspire de la recherche sur les catastrophes pour expliquer les perceptions individuelles de l'exposition au risque jusqu'aux différentes réponses de la communauté internationale (Adger, 2006). Ainsi, les vulnérabilités de ces populations sont intrinsèquement liées à leur endroit de résidence, leur utilisation et la disponibilité des ressources naturelles (Adger, 2006).

2.2. La question du genre dans la réduction du risque

Ayant établi que le risque d'être affecté par une catastrophe est socialement construit, il est intéressant d'y ajouter une lunette écoféministe critique. Dans les prochains paragraphes, je décrirai d'abord les concepts principaux de ce mouvement pour y ajouter un lien avec la culture fidjienne telle que décrite par Tyllianakis et al. (2019) et Andersson-Tunivanua (2020).

2.3. Écoféminisme

L'écoféminisme tel que popularisé par Vandana Shiva et Maria Mies dans leur publication du même nom en 1993 offre une piste de réflexion sur les effets différenciés de la dégradation de l'environnement sur le mode de vie des femmes particulièrement (Mies & Shiva, 1993).

D'abord, l'écoféminisme soutient que l'environnement, le spirituel, le culturel et l'humain sont inter reliés, que l'un n'est pas complet sans l'autre. Cette conception a été, d'une part, développée à la suite des conséquences de l'industrialisation et des sciences modernes, notamment sur les communautés du Nord de l'Inde avec lesquelles Vandana Shiva a été en relation. En effet, à la suite de l'avenue de l'agriculture industrielle, du capitalisme et

des sciences naturelles, Shiva postule que tous les aspects de la vie ont été compartimentalisés et que la perte de rendement agricole, l'infériorisation des femmes et la condition générale socio-économique en Inde en sont des conséquences.

Il est possible de lier l'écoféminisme au *vanua* fidjien. Selon les observations de Tyllianakis et al. (2019) et d'Andersson-Tunivanua (2020), bien que l'accent ne soit pas mis sur les femmes, le *vanua* signifie le respect de la tradition et de l'interaction entre le social, l'économie et l'environnement (Tyllianakis et al., 2019). Les Fidjien.ne.s se perçoivent comme faisant partie de la nature ce qui rend d'autant plus important de préserver et de respecter l'environnement (Tyllianakis et al., 2019), sinon cela serait comme nuire à une partie de soi. C'est la voie de la terre et du peuple, la voie traditionnelle fidjienne, qui comprend la propriété coutumière, le droit et l'organisation de la vie autour d'un village communal vivant avec une structure organisationnelle claire (chefs héréditaires). Les gens restent connectés à travers le *vanua*, un réseau familial, même s'ils s'éloignent du village. Dans le *vanua*, les gens ont des devoirs de protection les uns envers les autres, envers les générations futures et envers l'environnement. Les chefs sont les propriétaires et les gardiens du *vanua* (Andersson-Tunivanua, 2020).

Comme Shiva (1992) le souligne et comme il a été montré plus haut, plusieurs pays des Suds, comme Fidji, dépendent des ressources naturelles pour leur mode de vie. C'est en même temps une source de production et de consommation. Leur protection est primordiale. Mais pour ce faire, il faut reconnaître la valeur de la diversité et de tou.te.s les acteur.rice.s d'une société. Selon elle, la marginalisation des femmes et la destruction de la biodiversité sont issues de la même cause, soit la domination du patriarcat et de son idée associée de capitalisme.

L'autrice stipule ainsi que le travail et les connaissances des femmes sont essentiels à la protection des modes de vie liés aux ressources naturelles (Shiva, 1992) puisqu'elles font le travail de « transition ». Par exemple : Elles sont celles qui propagent les semences à la fin d'une récolte, celles qui possèdent le savoir sur les espèces les plus nutritives,

productives et résistantes, celles qui organisent l'unité familiale et qui lui permet de se remettre de périodes difficiles.

Ainsi, selon Vandana Shiva et le courant écoféministe, il est important de valoriser le travail et les connaissances de tous et de toutes bien qu'ils ne cadrent pas nécessairement avec notre conception de la productivité ou de ce qu'est une occupation rentable.

Cet ajout permet de non seulement considérer les questions de genre, mais surtout les dynamiques de pouvoir particulièrement celles liées à l'exploitation, voir l'extraction des ressources, et l'organisation sociale. Aussi, l'écoféminisme permet d'adopter une lecture critique dans le rapport des institutions du Nord qui tentent d'appliquer des modèles de gestion de la conservation et les communautés, dans ce cas-ci du Sud, qui continuent de s'organiser selon des modèles traditionnels.

2.4. Résilience ou adaptation

Par ailleurs, il est maintenant pertinent de faire la différenciation entre le concept de résilience et d'adaptation, particulièrement dans la littérature des changements climatiques. Souvent, ces deux termes sont utilisés de façon interchangeable comme s'ils étaient des synonymes. Ce que je montrerai subséquentement, c'est qu'ils ont plutôt leurs subtilités et que l'utilisation de l'un ou de l'autre amène des implications différentes.

2.4.1. Résilience

À cet égard, le concept de résilience peut être intéressant pour expliquer les changements dans les relations humains-environnement puisque ce concept permet de prédire ou de modéliser les changements socio-écologiques (Cote et Nightingale, 2012). Il est d'abord important de noter que ce champ d'étude est issu des travaux en écologie. Ainsi, la résilience se concentre sur une échelle de système. Selon Cote et Nightingale (2012, p.476) la résilience est « la capacité des systèmes à absorber les perturbations tout en conservant les mêmes populations ou variables d'état ». C'est donc la capacité des systèmes à retourner à l'état initial après une perturbation. Par exemple, un feu de forêt a la capacité de raser des centaines d'hectares et de chasser les espèces y vivant, mais comme l'environnement

naturel a la capacité de se régénérer, après un certain temps, la forêt est de retour à son état initial avec une biodiversité tout aussi foisonnante. Ainsi, la résilience voit les perturbations et l'imprévisibilité (changements soudains, risques naturels) comme la règle de base de la dynamique biophysique plutôt que l'exception.

Cependant, comme vu plus haut, les aléas n'arrivent pas de façon fortuite. Particulièrement leurs conséquences négatives ou l'aggravation de la situation sont le résultat des contextes socio-culturels et des dynamiques de pouvoir. Ainsi, Cote et Nightingale (2012, p.476) précisent une définition de la résilience sociale : « la capacité des groupes/communautés à faire face aux stress et perturbations externes résultant de changements politiques, sociaux et environnementaux ». En effet, les différentes définitions de la résilience sociale se concentrent sur la fonctionnalité des institutions et elles considèrent les questions normatives comme les résultats de conceptions ou de structures institutionnelles, adoptant ainsi, et paradoxalement, une approche conservatrice du changement social dans la dynamique nature/société (Cote & Nightingale, 2012).

Les études du développement ont produit différents cadres pour analyser la résilience et ses différents déterminants. Il y a d'abord le cadre classique ou le cadre des modes de vie durables qui modèle les éléments socio-culturels, institutionnels et environnementaux de façon à équilibrer les besoins physiques et sociaux (Carr, 2020). Des catégories peu précises qui englobent une grande variété d'activités et de processus qui ne sont peut-être pas suffisants pour amener des bénéfices et des améliorations aux quotidiens des gens (Cohen et al., 2016). En effet, ce modèle décrit comme *bounce-back*, met l'emphase sur la capacité du système à retourner à son état initial à la suite d'un événement catastrophique sans jamais questionner les décisions et/ou les actions qui ont mené à cet état de catastrophe.

C'est pourquoi, depuis deux décennies, le modèle des modes de vie résilients a émergé comme une suite au modèle des modes de vie durables (Cohen et al., 2016). Le modèle de Cohen et al. (2016) reconnaît l'influence prépondérante des facteurs socio-institutionnels dans la capacité à s'adapter et à innover. Ceux-ci incluent particulièrement les identités

sociales et les relations de pouvoir, dont les inégalités de genre (Cohen et al., 2016). Il critique particulièrement la sous-représentation des capacités d'adaptation différenciées par le genre dans la littérature et de la participation des personnes qui s'identifient comme femme dans les projets de développement (p.310). Cette sous-représentation peut expliquer les iniquités dans les relations de pouvoir et la distribution inégale des bénéficiaires notamment dans l'aide internationale (Cohen et al., 2016.). Ainsi, ce modèle utilise plutôt les atouts (*assets*), la flexibilité, la capacité d'apprendre, l'organisation sociale et l'agentivité (voir Tableau 1) pour expliquer la résilience d'une personne, d'une communauté ou d'un système.

Tableau 1 : Modèle des modes de vie résilients selon Cohen et al. (2016)

Élément	Définition
Atouts	Ils font références au cadre classique (la possession et l'accès à différents capitaux permettent aux gens une plus grande flexibilité et une panoplie de stratégies d'adaptation et de résilience pour sécuriser leurs modes de vie) (DFDI, 2001,p.18). Il s'agit des capitaux humains, naturels, financiers, physiques et sociaux. Ils ne sont pas mutuellement exclusifs. Les capitaux compris dans cette catégorie sont les suivants : humain, social, naturel, physique et financier.
Flexibilité	La mobilité des modes de vie et la mobilité physique. Plusieurs facteurs l'influence, notamment l'accès à un revenu, un emploi et le travail. Ainsi, les divisions genrées du travail par exemple peuvent influencer les capacités d'adaptation (Cohen et al., 2016, p.314).

Capacité d'apprendre	Elle est grandement liée à la capacité d'innover. Signifie aussi prendre des risques. Pour prendre des risques, il faut avoir la capacité (financière) d'absorber ces risques ou encore l'accès à la connaissance et aux données par rapport à ces innovations (Cohen et al., 2016, p. 316)
Organisation sociale	Elle repose sur le leadership, les structures de gouvernance, les groupes de support et les réseaux sociaux (Cohen et al., 2016, p.316).
Agentivité	La capacité des gens de faire leurs propres choix, de participer aux décisions familiales et communautaires et d'entraîner le changement dans leurs unités familiales ou communautés pour améliorer leurs conditions de vie (Cohen et al., 2016, p.316).

2.4.2. Adaptation

Parallèlement, plusieurs travaux dans la littérature sur les changements climatiques utilisent davantage le concept d'adaptation plutôt que celui de la résilience. En effet, l'adaptation fait davantage référence à un changement d'état pour mieux réagir aux conditions environnementales changeantes. Pour Amundson (1996), l'adaptation peut se définir comme « l'action ou le processus de s'adapter, d'adéquation et d'appropriation à une chose ou une autre » (p. 42) ou encore comme « le processus de modifier une chose pour qu'elle s'ajuste aux nouvelles circonstances » (p. 42) lorsqu'il est question d'un processus. Lorsqu'il est plutôt question du résultat du processus, l'adaptation est « la condition ou l'état de s'être adapté » ou « une instance spéciale d'adaptation » (Amundson, 1996, p. 42), Pour le GIEC, l'adaptation face aux effets des changements climatiques est « la réduction des risques et des vulnérabilités climatiques principalement par l'ajustement des systèmes existants » (Pörtner et al., 2022, p. 20).

De surcroît, avec l'évolution du milieu de la conservation telle que décrite dans la section *Revue de la littérature*, un nouveau champ d'étude s'est développé. En effet, avec l'arrivée des discussions sur la localisation de l'aide dans les années 1990 (Beaulieu et al., 2022), le milieu de la conservation a adopté un nouveau modèle qu'est l'adaptation basée sur la communauté (*Community based Approach*), qui consiste à capter la richesse du savoir et des expériences des communautés face au climat changeant (Reid, 2016, p. 4).

L'adaptation basée sur la communauté vise à remplacer une « vision polluante » (Ayers & Forsyth, 2009) des stratégies d'adaptation aux changements climatiques. En effet, cette « vision polluante » constitue en fait une façon de s'adapter qui est basée sur le marché et sur le développement de technologies tel que de se fier sur l'ingénierie verte, la gestion de l'eau, des nouvelles semences adaptées au climat et des infrastructures grises pour contrôler la nature. Ce sont souvent des stratégies dispendieuses par rapport au rendement obtenu. Sans compter que, souvent, ces solutions proviennent d'entreprises spécialisées du Nord global et dont les équipements initiaux sont acquis par des enveloppes de financement, mais dont le maintien n'est pas garanti. Ainsi, les receveur.euse.s de ces technologies ne font ou ne peuvent pas en faire l'entretien et ces technologies tombent aux oubliettes. Ce schéma reproduit ainsi, particulièrement dans les pays du Sud global, celui de la colonisation et conserve les savoirs locaux comme des sous-savoirs en ne leur accordant que peu de valeur.

L'adaptation basée sur la communauté tente davantage d'opérer au niveau local dans les communautés, autant des pays du Nord et du Sud global, vulnérables aux changements climatiques (Ayers et Forsyth, 2009). C'est un « processus dirigé par la communauté basée sur les priorités, les besoins, le savoir et les capacités d'une communauté qui veut autonomiser (*empower*) les gens à planifier et à s'adapter aux impacts des changements climatiques » (Reid, 2016, p. 4). Afin de réduire ces approches descendantes (*top-down*) hiérarchiques et unidirectionnelles (Reid, 2016), l'adaptation basée sur la communauté cherche à intégrer des processus participatifs pour vivre dans un environnement plus risqué et moins prévisible à cause des changements climatiques (Ayers et Forsyth, 2009). Ainsi, elle utilise plutôt une approche de développement ascendante (*bottom-up*) où elle

encourage la délégation des pouvoirs institutionnels du niveau central vers le niveau local notamment pour que la gouvernance se fasse davantage sur des bases de gouvernances traditionnelles appropriées au problème (Reid, 2016 : 6)

Cependant, cette approche n'est pas miraculeuse. Comme tout processus, des limites et des critiques ont été soulevées par certain.e.s notamment après le début de la mise en œuvre de projets utilisant l'adaptation basée sur la communauté. Ainsi, puisqu'il s'agit d'adaptation aux changements climatiques, il demeure que l'adaptation à long terme des communautés est incertaine (McNamara et al., 2020). De plus, comme cette approche est récente, peu de données sont disponibles sur son efficacité et ses impacts. Il est ainsi impossible de dire si elle fonctionne (Reid, 2016). En outre, une des critiques principales de l'approche « polluante » était le coût élevé par rapport au rendement. Ainsi, bien que par définition elles utilisent souvent des systèmes moins complexes et moins exhaustifs, il y demeure que peu de détails sur les coûts environnementaux, sociaux et économiques des projets ou même les coûts évités grâce à la réduction du risque environnemental par l'adaptation des communautés sont disponibles (Reid, 2016). Enfin, comme plusieurs projets sont localisés et ne se concentrent pas sur les problèmes de gouvernance plus larges, l'impact à grande échelle est restreint (Reid, 2016). Ceci est un point important pour les projets d'adaptation aux changements climatiques puisque leurs causes sont multifactorielles et impliquent de multiples niveaux de gouvernance.

3. Méthodologie

La méthodologie privilégiée pour ce travail est l'analyse des données secondaires par recension des écrits (non-systématique), par utilisation de mots-clés sur les bases de données *Google Scholar*, *ProQuest Social Science*, *IBSS* ainsi que par le catalogue de la bibliothèque de l'Université d'Ottawa jusqu'à saturation des données. Les principaux mots-clés utilisés sont les suivants : *climate change*, *disaster risk equation*, *resilien**, *adaptation*, *Fiji*, **women/gender*, **limits*, *global warming*, *climate crisis*, *climate breakdown*, *global heating*, *protected marine area**, *marine protected area**, *protected ocean*, changements climatiques, adaptation, résilience. En effet, pour ce travail, je ne recueillerai pas de données primaires, mais je ferai plutôt une analyse non-exhaustive de la

littérature des concepts d'adaptation aux changements climatiques, d'effets différenciés des changements climatiques selon le genre et des modèles de gestion de l'adaptation basée sur la communauté.

Ainsi, je me concentrerai sur les textes suivants pour mettre en œuvre l'équation de réduction des risques qui permet d'apprécier l'augmentation des capacités d'adaptation, particulièrement des femmes, liée au fonctionnement des aires marines protégées dans les communautés isolées de Fidji.

D'abord, Andersson-Tunivanua a publié en 2020 une ethnographie qui décrit les événements à la suite du passage du cyclone Winston en 2016 dans la communauté de Kubulau. Celle-ci est un district de la province de Bua sur la deuxième plus grande île des Fidji, Vanua Levu, et se compose de dix villages, dont sept sont situés sur la côte. Les résidents dépendent fortement de la pêche, de l'agriculture et de la récolte de coprah (noix de coco) (Andersson-Tunivanua, 2020). Cependant, les activités de subsistance et de conservation terrestre (miel et bois de santal) n'ont pas beaucoup progressé en raison des conflits avec les clans propriétaires et des coûts plus élevés. Le district comprend la barrière de corail de Namena. Elle est considérée comme un des meilleurs endroits de plongée aux Fidji puisqu'elle est un habitat foisonnant de biodiversité, une pouponnière pour les baleines à bosse et parce que ses plages sont des sites de nidification pour les tortues vertes et imbriquées (*Namena Marine Reserve*, s. d.). Cette réserve combinée aux zones de pêche près des côtes forme le *qoliqoli* de Kubulau géré par le Kubulau Resource Management Group (KRMC) (Andersson-Tunivanua, 2020). Grâce aux permis de plongée nécessaires aux touristes, le KRMC peut dégager un revenu et financer la communauté. Tina Andersson-Tunivanua a publié ce texte dans le cadre de ses études doctorales au département de géographie à l'Université de Cambridge au Royaume-Uni. Peu d'information sur l'autrice sont disponibles publiquement, donc il n'est pas possible de décrire davantage sa positionnalité. Le but de sa recherche a été modifiée lors du passage du cyclone Winston en 2016. Elle a plutôt étudié la réponse et les mécanismes utilisés par les habitant.e.s pour faire face aux conséquences. En effet, le cyclone Winston a frappé les Fidji le 20 février 2016. C'était l'un des plus puissants cyclones jamais enregistrés dans

l'hémisphère Sud avec des vents soutenus de 220 km/h et des rafales jusqu'à 315 km/h (Andersson-Tunivanua, 2020, p.114). Il a fait d'énormes dommages aux infrastructures, de nombreuses personnes ayant perdu une partie ou la totalité de leur maison et de leurs biens. Les moyens de subsistance ont également été affectés par la destruction des plantations de noix de coco et de fruits, des ruches et des lots de cultures agricoles et du matériel de pêche, des bateaux et des dommages aux récifs coralliens (Andersson-Tunivanua, 2020).

Ensuite, j'utiliserai le texte de Jupiter et Egli (2011) qui revient sur les succès et défis de l'AMP du district de Kubulau, le même que dans le texte d'Andersson-Tunivanua (2020), à la suite de cinq ans d'établissement. Ce texte est intéressant puisqu'il combine les entrevues et les sondages qualitatifs avec les données du recensement visuel sous-marin sur les populations d'espèces marines. Ainsi, le texte explique comment la combinaison des méthodes traditionnelles d'interdiction de pêche, les tabous, avec les principes de gestion basée sur les écosystèmes peut apporter des résultats autant pour la conservation des espèces que pour l'amélioration du bien-être des populations (Jupiter & Egli, 2011). Les deux auteurs sont des anciens ou présents employés de l'organisation de conservation *Wildlife Conservation Society* (WCS). Stacy D. Jupiter est détentricrice d'un doctorat de l'Université de Californie – Santa Cruz et elle est présentement la directrice du programme de Mélanésie pour WCS et est basée à Suva, Fidji (*Staff Profiles*, s. d.). Tant qu'à lui, Daniel P. Egli, il est aussi détenteur d'un doctorat, mais de l'Université d'Auckland en Nouvelle-Zélande. Il est un ancien employé de WCS et est présentement consultant pour l'Agence de développement allemande (GIZ) (GIZPhD, s. d.).

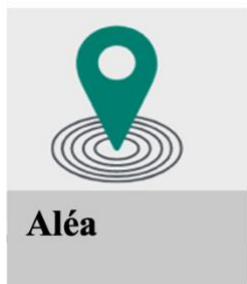
Enfin, je mobiliserai la publication de Fache et Breckwoldt (2018) portant sur l'approche de la conservation par les communautés des aires marines gérées localement au fil du temps. L'étude de cas se penche sur l'île de Gau, la cinquième plus grande île du pays. Seize villages sont répartis sur 66 kilomètres de côte et regroupant environ 2 500 personnes qui vivent d'agriculture et de pêche (Fache et Breckwoldt, 2018). Comme dans le *qoliqoli* de Namena, les ressources principales sont les poissons vertébrés, les invertébrés comme les concombres de mer et les algues comestibles. Les petites embarcations majoritairement faites de bambou sont opérées par les femmes quand les bateaux en fibre de verre sont

opérés par les hommes. Le texte compare les études dans les villages de Malawai et de Lamiti réalisées à dix ans d'intervalle. Élodie Fache est chargée de recherche à l'Université Paul-Valéry à Montpellier en France. De 2018 à 2022, elle a géré le projet « Contextualizing Fisheries in the South Pacific Region » de l'organisme *A Sea of Connection Pacific (CREDO - Elodie Fache, s. d.)*. Annette Breckwoldt, doctorante de l'Université de Newcastle au Royaume-Uni, est la co-gestionnaire du même projet et est basée à Berne en Allemagne. Sa thèse de doctorat portait d'ailleurs sur l'appréciation interdisciplinaire de la gestion basée sur la communauté des ressources marines d'une zone de pêche traditionnelle fidjienne (*qoliqoli*) (scientist et Connections, s. d.).

4. Résultats et Discussion

4.1. Impacts sur les capacités d'adaptation des communautés

Dans cette section, les différents articles mentionnés plus haut seront analysés selon l'équation de réduction des risques pour montrer comment le fonctionnement d'une aire marine protégée peut améliorer les capacités d'adaptation d'une communauté face aux changements climatiques aux Fidji. Cette analyse sera réalisée autant d'un point de vue de réaction, que d'un point de vue de prévention.



Il s'agit d'abord d'analyser les différents textes pour en relever les différents aléas et les possibles catastrophes mentionnées et pouvant informer l'équation de réduction des risques. Ces aléas peuvent être d'origine naturelle, social et/ou économique. Comme mentionné dans la section 1.1.3.2., les Fidji sont souvent exposés à des aléas, et ce de façon accrue depuis l'augmentation des effets des changements climatiques. Par exemple, le cyclone Winston tel qu'utilisé comme exemple dans le texte d'Andersson-Tunivanua, (2020) est le plus fort cyclone enregistré aux Fidji. Il était catégorisé de force 5 sur l'échelle australienne et a balayé l'archipel avec des vents de 64 m/s (230 km/h). Ainsi, les conséquences sur les infrastructures telles que résumées dans la section méthodologie sont proportionnelles et imaginables. Bien sûr, d'un point de vue d'adaptation, il n'est pas possible pour Fidji d'atténuer par lui-même, ou pour aucun pays

individuellement, les effets des changements climatiques. Cependant, comme mentionné dans la section sur leur implication sur la scène internationale (voire la section 1.1.2.), pour un pays avec des ressources limitées, il a su, en collaboration, mettre de l'avant les impacts que sa population vit, leurs besoins face à ceux-ci et leurs solutions pour adapter leurs modes de vie à la réalité changeante. Ainsi, il est possible de se demander si les aires marines protégées, et particulièrement les comités de gestion et leurs actions, permettent de réduire les effets des aléas comme prévu par l'équation de réduction des risques. Sachant que les activités principales des gestionnaires sont l'organisation d'ateliers pour développer les techniques de pêche et la liaison avec les scientifiques des différentes organisations à réponse peut sembler difficile à concevoir. Selon mon analyse, par leurs efforts de conservation des barrières de corail, des forêts de mangroves lorsque présentes, de l'intégrité de l'environnement en général ainsi que par leur autorité et connaissances en gestion de projet, les communautés détenant un comité de gestion d'une aire marine protégée ont davantage de capacités d'adaptation que celles dépourvues d'un tel comité (Andersson-Tunivanua, 2020; Thomas et al., 2019).

Le texte d'Andersson-Tunivanua (2020) offre d'ailleurs certaines pistes pour appuyer cette affirmation. À la suite du cyclone, aux Fidji, des réalités différentes étaient vécues. Thomas et al. (2019) décrivent comment dans la province de Bua certains villages ne bénéficiant pas du support du KRMC ont dû par exemple retourner effectuer leurs tâches de pêche avec des équipements moins appropriés, endommagés, dangereux et comment l'organisation des efforts de réhabilitation a été absente. C'est ici que la différence majeure que fait la présence d'un comité de gestion s'illustre : comme leurs activités sont mises à l'arrêt puisqu'ils ne réaliseront pas d'activités de renforcement des compétences et qu'il n'y a pas de touristes à qui émettre des permis, les dirigeants du KRMC peuvent se consacrer, et leurs compétences, à la réponse au désastre. En effet, par leurs années de gestion de projet, les dirigeants ont acquis plusieurs compétences précieuses en matière de planification, d'administration en plus de contacts avec des personnes à plusieurs niveaux de gouvernement, des entreprises locales, des ONG et des chercheurs ainsi que d'autres communautés fidjiennes grâce à leur participation au FLMMA. Par leur position de leadership, les dirigeants et coordonnateurs de KRMC sont devenus une sorte de courtiers

communautaires, c'est-à-dire des représentants qui ont entretenu des relations utiles en tant qu'interlocuteurs avec des structures d'information, de soutien et d'aide financière (Andersson-Tunivanua, 2020). Bien qu'ils ne puissent réduire par eux-mêmes la fréquence des aléas, ils peuvent en réduire les effets et les conséquences. Ainsi, la solidarité devient un élément fondamental de la réponse à un aléa.

Ces gestionnaires, dont le travail n'est pas de réagir à une crise, auraient pu seulement se concentrer sur leur bien-être et l'intégrité physique de leurs proches et de leurs biens, ils ont décidé de contribuer à la communauté. Je n'ai pas réalisé d'entrevue avec ces gens, je ne me base que sur des données secondaires, je ne peux donc pas affirmer le sentiment et les motivations qui les habitaient. Cependant, par mes lectures, j'y vois un esprit de collaboration et de communion avec la communauté et l'environnement dans lequel ils et elles vivent. Cela peut se rapporter au *vanua* ou à l'écoféminisme qui met de l'avant cette interconnexion entre les gens. Les communautés ne sont pas simplement une somme d'individus isolés, mais un tout qui dépend l'un de l'autre. En partageant cette humanité, cela crée la « responsabilité et établi les bases pour le partage et la compassion » (Shiva, 2015, p. 79).

Les textes de Fache et Breckwoldt (2018) et de Jupiter et Egli (2011) ne témoignent pas particulièrement de la réaction des comités à la suite d'un aléa naturel, mais ils démontrent le même type d'implication et de leadership de leur part. Dans un autre ordre d'idée, le texte de Jupiter et Egli (2011) discute du même *qoliqoli*, soit celui de Kubulau, mais dans des périodes différentes à celle du cyclone. Ceux-ci mettent notamment de l'avant l'importance de l'investissement des communautés dans le bon fonctionnement et l'atteinte des résultats de conservation. En se basant sur des aspects culturels importants et sur des valeurs de partage, de solidarité et de connexion, les comités de gestion des aires marines protégées évitent de causer un aléa politique ou social et les chances que celui-ci se transforme en catastrophe sont minces puisque la cohésion sociale et le lien de confiance sont forts.



À ceci s'ajoute les facteurs influençant l'exposition des communautés isolées des Fidji. Bien sûr, Fidji est un petit pays insulaire. Par définition, il est exposé à davantage de risques par sa condition d'archipel et par sa situation dans le Pacifique Sud, sur la « ceinture de feu » du Pacifique et dans la zone à risque pour les cyclones notamment. Ainsi, le risque que ces facteurs de risques naturels se transforment en catastrophes sont élevés. De plus, par l'exacerbation des effets des changements climatiques, les conséquences sont de plus en plus grandes (Ras & Fabris, 2021).

C'est pourquoi l'exemple de Kubulau est intéressant. En 2015-2016, Fidji avait vécu un épisode d'*El Niño*³ particulièrement intense qui avait desséché les terres et rendu l'absorption de grandes quantités d'eau difficile. Aussi, Kubulau est le district le plus éloigné et le plus difficile à atteindre depuis le centre provincial de Bua et, par conséquent, il reçoit souvent l'aide des ONG ou du gouvernement en dernier (Andersson-Tunivanua, 2020). Le district est donc très exposé aux conséquences graves d'un aléa puisque l'eau, la nourriture et les fournitures médicales mettent plus de temps à arriver. De plus, l'aide matérielle est moins disponible en raison du manque de capacité financière et de la distance avec les grands centres.

Par leur étude longitudinale sur cinq ans, Jupiter et Egli (2011) montrent comment le choix de l'emplacement physique des aires marines protégées influence leur succès. En effet, plusieurs facteurs détermineront la bonne santé de l'écosystème et la possibilité d'offrir un environnement sain pour la reproduction des poissons et des différentes ressources consommées ; par exemple, dans les aires marines protégées couvrant de plus grandes zones, l'exposition aux courants apportant zooplanctons, algues et nutriments pour la bonne santé des récifs coralliens. Comme la réserve de Namena est balayée par des forts courants et la biodiversité qu'on y trouve est foisonnante, cela permet d'avoir des

³ *El Niño* est un phénomène climatique particulier caractérisé par l'augmentation des températures de l'eau dans la partie Est du Pacifique Sud. Ce phénomène a des impacts sur la force des courants marins, la santé des pêches côtières et la température ressentie (National Geographic, s. d.).

prédateurs comme des requins marteaux qui régulent les populations de poissons (Jupiter et Egli, 2011). Cependant, celle située à l'embouchure de la rivière reçoit davantage des courants transportant des contaminants (pollution, rejets industriels) venant de la rive, ce qui peut avoir l'effet contraire sur l'équilibre de l'écosystème (Jupiter et Egli, 2011).



Enfin, pour compléter les facteurs influents le risque de catastrophe selon l'équation de réduction des risques, il sera question dans cette section des vulnérabilités présentes dans les communautés isolées aux Fidji. Dans l'ethnographie d'Andersson-Tunivanua (2020), il est possible de relever différentes activités, avoirs et connaissances du KRMC qui ont permis de diminuer le « risque de capacités insuffisantes pour faire face au stress, aux crises et aux chocs » tel que nommé par Watts & Bohle (1993, p.45). En effet, le KRMC possédaient plusieurs biens matériels qui lui ont permis de répondre rapidement à certains besoins urgents et à la sécurisation physique des lieux. Par exemple, avoir une tronçonneuse leur a permis de dégager les routes et de retirer les branches d'arbres des propriétés des résident.e.s (Andersson-Tunivanua, 2020). De plus, comme mentionné plus haut, les capacités de gestion et leur leadership dans la communauté leur permet de mobiliser rapidement des ressources autant localement que sur le plan international (Andersson-Tunivanua, 2020). Grâce à la réserve de Namena, le KRMC a pu rediriger les fonds accumulés vers des projets terrestres et maritimes (Andersson-Tunivanua, 2020). Ils avaient les moyens financiers d'être mobiles et ils avaient de l'expérience avec des groupes extérieurs surtout parce que le coordinateur pouvait consacrer toute son attention aux efforts post-catastrophes, ce qui n'était pas le cas pour les membres locaux qui avaient perdu leur maison. Avec la présence du KRMC, le district a reçu plus rapidement de l'attention et de l'aide que de nombreux autres districts (Andersson-Tunivanua, 2020). En fait, les coordonnateurs et les dirigeants ont raffiné les connaissances et renforcé l'autorité de l'organisation en devenant des intermédiaires entre la *vanua* et les agents externes en agissant en tant que représentant.e.s du *Bose ni Vanua*. En effet, Andersson-Tunivanua (2020, p.115) note qu'en « étant sur place et à petite échelle, ils pouvaient organiser cette réponse immédiate plus rapidement que les ONG d'aide ou le gouvernement ».

Andersson-Tunivanua (2020) mentionne aussi la perte de savoirs ancestraux comme une vulnérabilité face aux aléas. En effet, un aîné lui a mentionné chercher une personne pour l'aider à conserver ses savoirs, notamment comment prédire la venue d'une tempête, les techniques de constructions ancestrales et les capacités d'adaptation comme la conservation de la nourriture (Andersson-Tunivanua, 2020). Bien que cette idée ne soit pas allée plus loin, cela montre comment les comités de gestion comme le KRMC peuvent permettre davantage que la conservation de la biodiversité.

Plusieurs des plus petites aires marines protégées ont obtenu des meilleurs résultats aux différentes mesures. Selon Jupiter et Egli (2011), ces plus petits *qoliqolis* permettent d'avoir une gestion plus directe et une adhésion plus grande de la communauté. Par exemple, une vulnérabilité particulière des *qoliqolis* est le braconnage. À la suite des enquêtes auprès des résident.e.s, Jupiter et Egli (2011) soulèvent la faible présence de braconnage dans les petits *qoliqolis* puisqu'ils sont souvent situés à moins d'un kilomètre des côtes, ce qui les rend visibles depuis les villages et permet une surveillance plus grande et constante.

Le texte de Fache et Breckwoldt (2018) réitère la vulnérabilité des *qoliqolis* au braconnage. En effet, les gens questionnés dans le cadre de leur ethnographie mentionnent que la plupart des braconnier.ère.s sont des gens de l'extérieur. Fache et Breckwoldt (2018) ajoutent toutefois que ces dernier.ère.s semblent, selon les échos recueillis, posséder des équipements plus dispendieux, plus difficile d'accès pour les villageois.e.s.

Comme le mentionne Shiva (2015), la localisation demande à ce que chaque localité soit traitée comme étant le centre du monde, en plaçant les gens au centre de chacun des cercles de compassion et d'attention. Ainsi, en évaluant les vulnérabilités selon l'équation de réduction des risques, il faut voir plus loin que les cadres définis classiquement par Cohen et al. (2016) ou la théorie des capacités telle que défini par Sen (1997). Il est nécessaire d'y ajouter une lunette écoféministe, car elle met de l'avant l'ensemble ; les interactions entre ces catégories telles que construites par ces théoricien.ne.s. Cette lunette permet aussi de considérer des facteurs pouvant influencer les vulnérabilités qui ne peuvent être présentes

que dans un endroit précis à cause de son organisation sociale, de sa géographie et/ou de sa réalité socio-économique. Un dernier aspect fondamental est l'importance de la culture dans la réduction du risque par les comités de gestion d'aires marines protégées aux Fidji. Dans les cas analysés, l'importance du *vanua*, du lien à l'environnement et aux concitoyen.ne.s, revient constamment. Plusieurs personnes se refreinent de faire du braconnage ou de détruire les récifs coralliens avec leurs bateaux, parce qu'ils ont un respect pour la nature et comprennent qu'elle leur fournit des services vitaux et que sans la nature, elles ne pourraient survivre.

4.2. L'inclusion et l'exclusion des femmes dans la gouvernance

Toutefois, cette façon de voir qui semble holistique ne tient pas compte de l'égalité de genre. Fidji est toujours une société patriarcale et particulièrement dans les petites communautés isolées. De plus, la distribution des rôles se fait toujours selon le genre. Comme dans le domaine de la pêche, normalement les hommes sont ceux qui pêchent au large avec des bateaux et des équipements plus performants et plus résistants. Les femmes font davantage de la pêche dite de cueillette sur les rives ou sur les plages pour des petits mollusques, des crustacés et des poissons d'eau peu profonde. Elles ajoutent à cette tâche le bien-être de l'unité familiale : prendre soin du domicile, des enfants et des parents parfois, préparer les repas et s'assurer du bien-être financier. En outre, selon Cohen et al. (2016), les capacités d'adaptation et d'innovation sont influencées par des facteurs socio-institutionnels comme les identités sociales et les relations de pouvoir qui incluent les inégalités de genre. La perpétuation du manque de représentation dans les organisations comme le KRMC peut renforcer ces dynamiques de pouvoir et contribuer à une redistribution inégale des bénéfices (Cohen et al., 2016).

Dans le travail ethnographique d'Andersson-Tunivanua, (2020), il n'y a pas d'analyse de la perspective du genre. Cependant, comme les pratiques de CBNRM sont basées sur des rôles et des modèles organisationnels traditionnels, elles reproduisent les dynamiques de pouvoir déjà présentes dans les communautés sans aborder les expériences différenciées.

Pourtant, il y a des moyens de réduire la vulnérabilité des femmes. Ce faisant, il est possible de les intégrer dans les organes décisionnels tel le KRMC. En effet, les femmes fidjiennes possèdent plusieurs connaissances afin d'améliorer la préparation, la résilience et l'adaptation des communautés face aux catastrophes naturelles. Par leurs activités traditionnelles, c'est-à-dire s'occuper du foyer, pêcher sur la berge ou encore récolter le *coprah*, elles comprennent davantage ce qui est nécessaire aux foyers et aux différentes cultures que par exemple les hommes qui pêchent au large ou qui travaillent à la réserve naturelle de Namena. De plus, leur contribution à l'apport nutritionnel de la communauté est très importante : 60 à 80% de la nourriture de tous les jours est issue des activités des femmes puisque les hommes sont plus enclins à vendre leurs prises (Charan et al., 2016, p.114). Les inclure dans la planification des nouveaux projets à mettre en place, comme il est noté à la fin de l'ethnographie que le KRMC veut développer des projets davantage terrestres que marins, pourrait permettre à la communauté de bénéficier de leurs connaissances et d'utiliser des plantes adaptées, productives et résilientes aux conditions de l'île de Vanua Levu. De plus, comme il est mentionné dans l'ethnographie de Fache et Breckwoldt (2018), les femmes ne font pas partie formellement des organes de décision pour des raisons culturelles, mais elles sont les porteuses et les transmettrices de mythes qui permettent de contrôler le braconnage. En effet, elles racontent comment les gens qui font du braconnage recevront un sort et subiront des conséquences négatives par la suite (Fache et Breckwoldt, 2018). Ainsi, leur rôle culturel leur permet d'exercer un certain rôle de régulation dans l'organisation de l'aire marine protégée.

Un exemple est observé dans la communauté de Malawai où les femmes se regroupent pour tenir des réunions uniquement de femmes (*bose ni marama*) (Fache et Breckwoldt, 2018). Celles-ci leur permettent de discuter des questions de genre liées aux pêcheries, les zones de tabou, la mise en œuvre en général du *qoliqoli* et leur engagement dans les futurs plans de gestion des pêches (Fache & Breckwoldt, 2018). Ces activités sont organisées par le réseau des femmes dans les pêcheries à Fidji (*Women in Fisheries – Fiji*). De par ces objectifs, le réseau semble être une initiative prometteuse notamment par l'accent qui est mis sur les actions transformatrices, soit de ne pas se concentrer exclusivement sur le développement économique des femmes, mais aussi sur leur participation dans les

institutions de prises de décisions et sur leur capacité à mobiliser des partenariats, particulièrement avec des organisations extérieures (*Strategic Priorities – Women in Fisheries Fiji*, s. d.). Cependant, comme plusieurs aspects de la vie des femmes, ce réseau est sous financé. Et bien qu'il ait été fondé en 1993, il n'y a eu qu'un plan stratégique depuis 2016. En effet, de 2004 à 2012, le réseau a été inactif à cause d'un manque de financement et de ressources. Sachant que pour obtenir des résultats transformateurs pour le genre, particulièrement dans un contexte troublé par les changements climatiques, il faut avoir une implication soutenue et sur le long terme, ces huit années d'inactivité ont assurément limité les impacts que l'organisation aurait pu avoir dans la communauté.

Cependant, les différents bénéfices mentionnés précédemment ne sont pas suffisants pour renforcer les capacités d'adaptation des femmes face aux conséquences des changements climatiques. En se référant à l'équation de réduction des risques présentée à la section 2.1., les femmes n'ont pas développé, à l'aide des comités de gestion des aires marines protégées, les capacités d'adaptation nécessaires. Dans les trois études de cas analysées dans la section Résultats (section 4.), les auteurs et les autrices ont observé que les femmes ne font pas partie des comités de direction des *qoliqolis*. Seulement dans celle de Malawai, elles se sont regroupées pour convenir de points à soulever lors des réunions de gestion des *qoliqolis*, sinon elles ne sont qu'observatrices. Un passage évocateur qui peut expliquer pourquoi les femmes restent dans un rôle d'observatrice la plupart du temps, c'est qu'elles doivent s'occuper des enfants. En effet, les rôles attribués selon le genre sont encore prédominants dans la société fidjienne, particulièrement dans les localités isolées. Ainsi, les femmes ne disposent pas du même temps que les hommes pour s'investir dans la gestion des aires marines protégées puisque, d'abord pendant la réunion, elles doivent s'occuper des enfants et aussi dans la vie quotidienne, elles se consacrent davantage à la récolte (autant agricole que marine) pour la subsistance de la famille que pour le commerce (Thomas et al., 2020). Ainsi, elles n'ont pas d'incitatifs à s'investir dans une telle démarche.

Aussi, dans un but de réduire les vulnérabilités, autant pour la gestion des aires marines protégées que pour la gestion des risques liés à l'exposition à des aléas, les femmes

manquent de connaissances pour bien se préparer et adapter leurs installations. Ainsi, tous les avantages mentionnés à la section précédente (4.1.) deviennent seulement des avantages indirects pour les femmes des communautés. De cette façon, les capacités générales d'adaptation de leurs communautés se sont améliorées puisqu'elles possèdent des meilleures infrastructures, une diversification des revenus ainsi que des capitaux accumulés ce qui signifie un risque plus faible de transformer un aléa en catastrophe, mais de façon individuelle, les femmes dépendent toujours sur les autres membres de la communauté pour bénéficier de ces avantages.

5. Conclusion

5.1. Retour

Tout cela considéré, l'utilisation de l'équation de réduction des risques combinée à une approche écoféministe critique permet d'apporter des nuances aux bienfaits sociaux des aires marines protégées.

Les changements climatiques ont des effets importants et différenciés selon la position géographique, la topographie, la composition sociale et plusieurs autres facteurs d'un pays. L'augmentation de la quantité de gaz à effets de serre dans l'atmosphère cause l'augmentation des températures, l'acidification des océans, une augmentation de la fréquence des sécheresses et des inondations pour ne nommer que ces effets. De plus, pour plusieurs, le temps de la résilience et de l'atténuation de ces effets est dépassé ; il faudrait davantage s'adapter à de nouvelles conditions et développer les capacités adaptatives des gens, des communautés, des pays et des systèmes internationaux pour que lorsque les conséquences s'aggraveront, ils aient des moyens pour poursuivre un mode de vie digne et qui correspond à leurs aspirations. Aux Fidji plus particulièrement, les modes de vie traditionnels sont particulièrement touchés par l'augmentation des températures de l'eau de surface qui rend moins soluble l'oxygène et qui acidifie l'océan. Ceci rend les récifs coralliens, pouponnières et sanctuaires pour la biodiversité marine et sources de nourriture et de revenus pour les populations, beaucoup plus fragiles et leur régénération plus lente. De plus, bien que lente, la hausse du niveau de la mer combinée à une augmentation de la

fréquence des tempêtes tropicales, voire des cyclones, et des inondations qui rend les activités côtières et terrestres plus précaires et moins productives.

C'est pourquoi, sur la scène internationale, les Fidji se sont associés aux autres PEIDs pour accroître leur influence et amplifier leur voix. Les effets mentionnés précédemment sont non seulement importants, mais aussi existentiels pour les PEIDs. En s'associant, ils profitent ainsi des ressources et des moyens de chacun pour diffuser leur message et demander davantage à la communauté internationale. Les promesses doivent toujours être remplies, mais ce groupe a obtenu plusieurs engagements de la communauté internationale et Fidji est le premier de ce groupe à avoir accueilli une conférence internationale.

Une solution fréquemment mise de l'avant par ce groupe pour diminuer les effets des changements climatiques est l'aire marine protégée, plus souvent gérée localement et basée sur des modèles traditionnels de gouvernance. C'est ainsi une façon de codifier des méthodes de gestion des ressources ancestrales qui sont adaptées aux conditions locales. Au cours des 30 dernières années, cette façon de protéger la nature tout en donnant accès aux ressources aux populations s'est multipliée puisqu'elle répond à plusieurs critiques du milieu de la conservation. En effet, ce milieu a longtemps été associé au colonialisme puisque les premiers parcs nationaux ont été développés au détriment des populations habitant les territoires. Dans les Amériques, les Premières Nations ont été chassées de leurs territoires pour la création de Yellowstone (États-Unis) et de Banff (Canada). Les scientifiques et mécènes croyaient qu'il fallait séparer la nature de l'humain pour la préserver. Ce modèle a notamment été reproduit en Afrique où plusieurs populations empiètent encore sur les parcs pour maintenir leur mode de vie. De cette façon, l'UICN, mandataire de la codification des aires marines protégées, parle davantage de préserver la biodiversité, les services écosystémiques et les valeurs culturelles pour ne plus « mettre en réserve » ces espaces.

Pour déterminer l'effet sur les capacités adaptatives des comités de gestions des aires protégées sur des petites communautés isolées, j'ai utilisé l'équation de réduction des risques, mais avec une lunette écoféministe. L'équation de réduction des risques détermine

le risque d'une catastrophe selon la probabilité d'un aléa, l'exposition d'une communauté et la vulnérabilité de celle-ci. Le développement des capacités d'adaptation permet de réduire les vulnérabilités et l'exposition d'une communauté à ces risques. Cependant, cette équation est peu sensible aux dynamiques de genre, aux valeurs culturelles et aux liens entre les catégories. Par exemple, les vulnérabilités sont souvent analysées selon deux modèles : celui des modes de vie durable de Cohen et al. (2016) ou celui des capacités de Sen (1997). L'ajout d'une lunette écoféministe, telle que définit par Mies et Shiva (1993), permet de voir tous les éléments de la société et de l'environnement comme étant interreliés et interdépendants. Une société vivante est pour Vandana Shiva (2015) :

« L'économie de la terre est une économie vivante. Elle repose sur des systèmes durables, diversifiés et pluralistes qui protègent la nature et les personnes, qui sont choisis par les personnes et qui œuvrent pour le bien commun. » [Traduction libre]

Aussi, l'écoféminisme soutient que pour réellement valoriser l'environnement, il faut le libérer, tout comme les femmes, de la domination patriarcale qui les (sur)exploitent, ce qui ne permet pas l'atteinte d'un mode de vie pérenne et soutenable.

Lorsque cette équation est appliquée aux comités de gestion des aires marines protégées, il est possible de constater que d'un point de vue de la collectivité, les capacités d'adaptation sont augmentées. Non seulement l'environnement est en meilleure santé, les ressources nutritives et productives sont en plus grande quantité et les sources de revenus sont diversifiées par l'exploitation de nouvelles espèces marines et de la création de nouveaux emplois par l'augmentation du tourisme. De plus, les comités de gestion ont développé des compétences de gestion de projets et des réseaux de contact autant localement qu'à l'international ce qui leur permet, en temps de crise, de mobiliser rapidement des ressources et réduire les chances qu'un aléa se transforme en catastrophe. Cela se fait notamment par l'écoféminisme, la cohésion sociale et la forte adhésion aux règles (in)formelles de ces AMP. En effet, l'importance de l'environnement dans la culture fidjienne et cet esprit de corps, ou d'interdépendance, représenté par le *vanua*, permettent à ces communautés

d'avoir une grande adhésion et un grand respect des règles pour le bien-être présent et futur de celles-ci.

Cependant, plusieurs recherches montrent l'absence des femmes dans les comités de gestion ou leur rôle subalterne dans la prise de décision. D'un point de vue de l'adaptation aux changements climatiques, il est admis que les femmes ont plusieurs connaissances et capacités qui bénéficieraient grandement aux efforts d'adaptation. En revanche, comme elles sont contraintes à des rôles de gestion du foyer, elles n'ont ni le temps ni l'opportunité de participer aux rencontres où sont prises les décisions. De plus, elles possèdent souvent moins les connaissances nécessaires à la compréhension des défis de la communauté puisqu'elles n'en ont guère besoin pour évoluer dans leur société et accomplir leurs tâches. Elles sont donc toujours plus vulnérables aux aléas puisqu'elles dépendent sur d'autres pour se préparer, faire face et se rétablir de ceux-ci. Si leurs capacités d'adaptation sont améliorées, c'est seulement de façon indirecte par l'amélioration globale de celles de la communauté, mais pas d'un point de vue individuel.

5.2. Intérêts pour le design de futurs projets de développement

Ainsi, pour l'adaptation aux effets des changements climatiques, l'emphase devrait être mise sur des mesures préventives pour la réduction des risques comme les aires marines protégées et le développement de comités de gestion compétents et réactifs. Cependant, ces derniers doivent davantage faire preuve d'ouverture et ils doivent modifier leur structure traditionnelle pour y inclure davantage de femmes. Certaines initiatives comme le Réseau des femmes dans les pêcheries existent déjà, mais elles doivent être soutenues à long terme afin que leurs effets soient vraiment transformateurs au niveau de la société. Avec les différents financements internationaux annoncés dans les dernières années, comme le fonds pour l'adaptation et l'initiative 30x30, l'argent doit aller à des petites initiatives locales comme celles présentes aux Fidji, puisqu'elles permettent de réduire les effets des changements climatiques. Celles-ci permettent aussi une diversification du revenu tout en préservant des modes de vie et des cultures traditionnels, et tout en conservant et augmentant la biodiversité. Une attention particulière au renforcement des

compétences des femmes et aux dialogues communautaires pour inclure les femmes doit être intégrée afin de développer les capacités d'adaptation de tous et de toutes et d'avoir une justice climatique.

6. Bibliographie

Adger, W. N. (2006). Vulnerability. *Global Environmental Change*, 16(3), 268-281. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.02.006>

Almond, R. E. A., Grooten, M., Bignoli, D., & Petersen, T. (2022). *Rapport Planète Vivante 2022—Pour un bilan « nature » positif*. (p. 60). Fonds mondial pour la nature (WWF).

Amundson, R. (1996). Historical Development of the Concept of Adaptation. Dans M. R. Rose & G. V. Lauder, *Adaptation* (p. 11-55). Academic Press.

Andersson-Tunivanua, T. (2020). Cyclone Winston and Community-Based Marine Conservation in Fiji. *Anthropological Forum*, 30(1-2), 108-124. <https://doi.org/10.1080/00664677.2019.1664982>

Ayers, J., & Forsyth, T. (2009). Community-Based Adaptation to Climate Change. *Environment: Science and Policy for Sustainable Development*, 51(4), 22-31. <https://doi.org/10.3200/ENV.51.4.22-31>

Barnosky, A. D., Matzke, N., Tomiya, S., Wogan, G. O. U., Swartz, B., Quental, T. B., Marshall, C., McGuire, J. L., Lindsey, E. L., Maguire, K. C., Mersey, B., & Ferrer, E. A. (2011). Has the Earth's sixth mass extinction already arrived? *Nature*, 471(7336), Article 7336. <https://doi.org/10.1038/nature09678>

Barrett, L. T., de Lima, A., & Goetze, J. S. (2019). Evidence of a biomass hotspot for targeted fish species within Namena Marine Reserve, Fiji. *Pacific Conservation Biology*, 25(2), 204. <https://doi.org/10.1071/PC18034>

Beaulieu, J., Robitaille, K., Laganière-Bolduc, R., Farley, S., & Ladry, N.-J. (2022). Lunettes féministes intersectionnelles pour envisager une localisation de l'aide inclusive et sensible au genre. *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement*, 43(4), 530-549. <https://doi.org/10.1080/02255189.2022.2100747>

Béné, C., Newsham, A., Davies, M., Ulrichs, M., & Godfrey-Wood, R. (2014). Review Article : Resilience, Poverty and Development. *Journal of International Development*, 26(5), 598-623. <https://doi.org/10.1002/jid.2992>

Betzold, C. (2015). Adapting to climate change in small island developing states. *Climatic Change*, 133(3), 481-489. <https://doi.org/10.1007/s10584-015-1408-0>

Beuret, J.-E., & Cadoret, A. (2021). Effort de conservation et Aires marines protégées : Quatre illusions et un changement de perspective. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 21 numéro 1, Article Volume 21 numéro 1. <https://doi.org/10.4000/vertigo.30538>

Bodiguel, J. (s. d.). Objectifs de développement durable. *Développement durable*. Consulté 4 mars 2023, à l'adresse

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Briguglio, L., Byron, J., Moncada, S., & Veenendaal, W. (2020). *Handbook of Governance in Small States*. Routledge.

Cadoret, A., & Beuret, J.-E. (2016). Aire Marine Protégée, intérêt général environnemental et territoire, un rendez-vous manqué ? Le cas de Mayotte. *[Vertigo] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 16(1).

<https://www.erudit.org/en/journals/vertigo/1900-v1-n1-vertigo02678/1037568ar/abstract/>

Carr, E. R. (2020). Resilient livelihoods in an era of global transformation. *Global Environmental Change*, 64, 102155. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2020.102155>

Charan, D., Kaur, M., & Singh, P. (2016). *Indigenous Fijian Women's Role in Disaster Risk Management and Climate Change Adaptation*. 7(1), 106-122.

Chmutina, K., & von Meding, J. (2019). A Dilemma of Language : “Natural Disasters” in Academic Literature. *International Journal of Disaster Risk Science*, 10(3), 283-292. <https://doi.org/10.1007/s13753-019-00232-2>

Cohen, P. J., Lawless, S., Dyer, M., Morgan, M., Saeni, E., Teioli, H., & Kantor, P. (2016). Understanding adaptive capacity and capacity to innovate in social-ecological systems : Applying a gender lens. *Ambio*, 45(3), 309-321. <https://doi.org/10.1007/s13280-016-0831-4>

Convention sur la diversité biologique. (2022, décembre 19). *COP15 : Nations Adopt Four Goals, 23 Targets for 2030 In Landmark UN Biodiversity Agreement*. Convention on Biological Diversity. <https://www.cbd.int/article/cop15-cbd-press-release-final-19dec2022>

Cote, M., & Nightingale, A. J. (2012). Resilience thinking meets social theory : Situating social change in socio-ecological systems (SES) research. *Progress in Human Geography*, 36(4), 475-489. <https://doi.org/10.1177/0309132511425708>

CREDO - Elodie Fache. (s. d.). Consulté 13 mars 2023, à l'adresse <https://www.pacific-credo.fr/index.php/fr/9-categorie-fr-fr/82-elodie-fache>

Crowe, D. M., & Shryer, J. (1995). Eco-Colonialism. *Wildlife Society Bulletin (1973-2006)*, 23(1), 26-30. JSTOR.

Dankelman, I. (2010). *Gender and Climate Change : An Introduction*. Routledge.

De Bono, A., & Mora, M. G. (2014). A global exposure model for disaster risk assessment. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 10, 442-451.

<https://doi.org/10.1016/j.ijdr.2014.05.008>

DFDI. (2001). *Sustainable Livelihoods Guidance Sheets* (p. 150) [Guidance Sheets]. Department for International Development.

Dumaru, P. (2010). Community-based adaptation : Enhancing community adaptive capacity in Druadrua Island, Fiji. *WIREs Climate Change*, 1(5), 751-763. <https://doi.org/10.1002/wcc.65>

Enarson, E., & Chakrabarti, P. G. D. (2009). *Women, Gender and Disaster : Global Issues and Initiatives*. SAGE Publications India.

Fache, E., & Breckwoldt, A. (2018). Small-scale managed marine areas over time : Developments and challenges in a local Fijian reef fishery. *Journal of Environmental Management*, 220, 253-265. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2018.05.029>

FAO. (2017, août 24). *Pêche artisanale : Une activité de subsistance pour 100 millions de personnes à soutenir et à protéger, selon la FAO*. ONU Info. <https://news.un.org/fr/story/2017/08/362932-peche-artisanale-une-activite-de-subsistance-pour-100-millions-de-personnes>

Fiji Bureau of Statistics. (2022). *Employment Statistics (31 2022; Statistical News, p. 17)*. Fiji Bureau of Statistics. <https://www.statsfiji.gov.fj/statistics/social-statistics/employment-statistics44.html>

GIZPhD, D. E. G. für I. Z. |. (s. d.). *Daniel EGLI | Senior advisor | PhD | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Bonn | GIZ | Research profile*. ResearchGate. Consulté 13 mars 2023, à l'adresse <https://www.researchgate.net/profile/Daniel-Egli-4>

Goetze, J. (2009). *Evidence of artisanal fishing impacts and depth refuge in assemblages of reef fish of a Fijian Island* [Dissertation doctorale]. University of Western Australia.

Goetze, J. S., Jupiter, S. D., Langlois, T. J., Wilson, S. K., Harvey, E. S., Bond, T., & Naisilisili, W. (2015). Diver operated video most accurately detects the impacts of fishing within periodically harvested closures. *Journal of Experimental Marine Biology and Ecology*, 462, 74-82. <https://doi.org/10.1016/j.jembe.2014.10.004>

Govan, H., Jupiter, S., & Comley, J. (2012). Recognition and support of ICCAs in Fiji. *CBD Secretariat Technical Series*, 64, 32.

Grove, K. (2014). Biopolitics and Adaptation : Governing Socio-Ecological Contingency Through Climate Change and Disaster Studies. *Geography Compass*, 8(3), 198-210. <https://doi.org/10.1111/gec3.12118>

IPCC. (2021). *Regional fact sheet—Small Islands* (Sixth Assessment Report). Intergovernmental Panel on Climate Change. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/factsheets/IPCC_AR6_WGI_Regional_Fact_Sheet_Small_Islands.pdf

IUCN, International Union for Conservation of Nature. (2020). *IUCN Global Standard for Nature-based Solutions : A user-friendly framework for the verification, design and scaling up of NbS: first edition* (1^{re} éd.). IUCN, International Union for Conservation of Nature. <https://doi.org/10.2305/IUCN.CH.2020.08.en>

Jupiter, S. D., & Egli, D. P. (2010). Ecosystem-Based Management in Fiji : Successes and Challenges after Five Years of Implementation. *Journal of Marine Biology*, 2011, e940765. <https://doi.org/10.1155/2011/940765>

Jupiter, S. D., & Egli, D. P. (2011). Ecosystem-Based Management in Fiji : Successes and Challenges after Five Years of Implementation. *Journal of Marine Biology*, 2011, 1-14. <https://doi.org/10.1155/2011/940765>

Jupiter, S. D., Weeks, R., Jenkins, A. P., Egli, D. P., & Cakacaka, A. (2012). Effects of a single intensive harvest event on fish populations inside a customary marine closure. *Coral Reefs*, 31(2), 321-334. <https://doi.org/10.1007/s00338-012-0888-x>

Kaufman, U., & Nakagawa, H. (2015). *Recent developments and changes in demand for tourism in Fiji* (Par A. Movono, D. Harrison, & S. Pratt; p. 196-218).
Lambrou, Y., & Piana, G. (2006). *Gender : The Missing Component of the Response to Climate Change*. Food and Agriculture Organization.

MacGregor, S. (2010). 'Gender and climate change' : From impacts to discourses. *Journal of the Indian Ocean Region*, 6(2), 223-238. <https://doi.org/10.1080/19480881.2010.536669>

McNamara, K. E., Clissold, R., Westoby, R., Piggott-McKellar, A. E., Kumar, R., Clarke, T., Namoumou, F., Areki, F., Joseph, E., Warrick, O., & Nunn, P. D. (2020). An assessment of community-based adaptation initiatives in the Pacific Islands. *Nature Climate Change*, 10(7), 628-639. <https://doi.org/10.1038/s41558-020-0813-1>

Mies, M., & Shiva, V. (1993). *Ecofeminism*. Fernwood Publications ; Zed Books.

Namena Marine Reserve. (s. d.). Consulté 25 septembre 2022, à l'adresse <https://www.namena.org/>

National Geographic. (s. d.). *El Niño*. National Geographic Education. Consulté 21 mars 2023, à l'adresse <https://education.nationalgeographic.org/resource/el-nino>

Norman, A. (s. d.). Our History. *LMMA Network International*. Consulté 7 mars 2023, à l'adresse <https://lmmanetwork.org/about-us/our-history/>

Paul, N., Silva, V., & Amo-Oduro, D. (2022). Development of a uniform exposure model for the African continent for use in disaster risk assessment. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 71, 102823. <https://doi.org/10.1016/j.ijdrr.2022.102823>

Peters, K. (2018). *Accelerating Sendai Framework implementation in Asia : Disaster risk reduction in contexts of violence, conflict and fragility* [Report]. ODI. <http://repo.floodalliance.net/jspui/handle/44111/2845>

Pörtner, H.-O., Roberts, D. C., Poloczanska, E. S., Mintenbeck, K., Tignor, M., Alegria, A., Craig, S., Langsdorf, S., Löschke, V., Möller, & Okem, A. (2022). *IPCC 2022 : Summary for Policymakers* (Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability, p. 34). Intergouver.

Ras, M., & Fabris, G. (2021, octobre 25). *The IPCC report and the climate crisis in the Pacific | UNDP in the Pacific*. UNDP in the Pacific. <https://www.pacific.undp.org/content/pacific/en/home/blog/2021/the-ipcc-report-and-the-climate-crisis-in-the-pacific.html>

Reid, H. (2016). Ecosystem- and community-based adaptation : Learning from community-based natural resource management. *Climate and Development*, 8(1), 4-9. <https://doi.org/10.1080/17565529.2015.1034233>

Robertson, T., Greenhalgh, S., Korovulavula, I., Tikoibua, T., Radikedike, P., & Stahlmann-Brown, P. (2020). Locally managed marine areas : Implications for socio-economic impacts in Kadavu, Fiji. *Marine Policy*, 117, 103950. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2020.103950>

scientist, A. B. C. for T. M. R. Z. · D. of S. S., & Connections, C.-P. Socp. P. A. S. of. (s. d.). *Annette BRECKWOLDT | Senior Researcher | PhD (Newcastle upon Tyne, UK) | Leibniz Centre for Tropical Marine Research (ZMT), Bremen | ZMT | Department of Social Sciences | Research profile*. ResearchGate. Consulté 13 mars 2023, à l'adresse <https://www.researchgate.net/profile/Annette-Breckwoldt>

Secretariat of the Pacific Islands Region Environment Program. (2013). *Fiji's State of the Environment Report* (p. 174). Secretariat of the Pacific Regional Environmental Program. <http://macbio-pacific.info/wp-content/uploads/2017/08/State-of-Environment-Report-2013.pdf>

Sen, A. (1997). Ingredients of Famine Analysis : Availability and Entitlements. Dans *Resources, Values and Development* (p. 452-484). Harvard University Press.

Shiva, V. (1992). Women's Indigenous Knowledge and Biodiversity Conservation. *India International Centre Quarterly*, 19(1/2), 205-214.

Shiva, V. (2015). *Earth democracy : Justice, sustainability, and peace*. North Atlantic Books.

Staff Profiles. (s. d.). Consulté 13 mars 2023, à l'adresse <https://fiji.wcs.org/Who-we-are/Staff-Profiles.aspx>

Strategic Priorities – Women in Fisheries Fiji. (s. d.). Consulté 12 mars 2023, à l'adresse <https://womeninfisheriesfiji.org/strategic-priorities/>

Teh, L. C. L., Teh, L. S. L., Starkhouse, B., & Rashid Sumaila, U. (2009). An overview of socio-economic and ecological perspectives of Fiji's inshore reef fisheries. *Marine Policy*, 33(5), 807-817. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2009.03.001>

Thaman, B., & Aalbersberg, P. B. (2011). *Initiating Integrated Coastal Management (ICM) in the Fiji Islands* (p. 9). Department of Environment.

Thomas, A. S., Mangubhai, S., Fox, M., Lalavanua, W., Meo, S., Naisilisili, W., & Waqairatu, S. (2020). Valuing the critical roles and contributions of womenfishers to food security and livelihoods. *SPC Women in Fisheries Information Bulletin*, 31, 22-29.

Thomas, A. S., Mangubhai, S., Vandervord, C., Fox, M., & Nand, Y. (2019). Impact of Tropical Cyclone Winston on women mud crab fishers in Fiji. *Climate and Development*, 11(8), 699-709. <https://doi.org/10.1080/17565529.2018.1547677>

Tuwere, I. S. (2002). *Vanua : Towards a Fijian Theology of Place*. editorips@usp.ac.fj.

Tyllianakis, E., Grilli, G., Gibson, D., Ferrini, S., Conejo-Watt, H., & Luisetti, T. (2019). Policy options to achieve culturally-aware and environmentally-sustainable tourism in Fiji. *Marine Pollution Bulletin*, 148, 107-115. <https://doi.org/10.1016/j.marpolbul.2019.07.031>

UNCC. (2022, novembre 20). *COP27 Reaches Breakthrough Agreement on New "Loss and Damage" Fund for Vulnerable Countries*. United Nations Climate Change. <https://unfccc.int/news/cop27-reaches-breakthrough-agreement-on-new-loss-and-damage-fund-for-vulnerable-countries>

UNFCCC. (s. d.). *About the Santiago Network*. United Nations Climate Change. Consulté 4 mars 2023, à l'adresse <https://unfccc.int/santiago-network/about>
United Nations. (2015). *Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030* (p. 37) [Cadre].

Vunisea, A. (2016). The participation of women in fishing activities in Fiji. *SPC Women in Fisheries Information Bulletin*, 27, 19-28.

Watling, D. (1992). *Environment : Fiji : the national state of the environment report* [Resource]. IUCN. <https://www.iucn.org/resources/publication/environment-fiji-national-state-environment-report>

Watts, M. J., & Bohle, H. G. (1993). The space of vulnerability : The causal structure of hunger and famine. *Progress in Human Geography*, 17(1), 43-67. <https://doi.org/10.1177/030913259301700103>

Yadav, P., Saville, N., Arjyal, A., Baral, S., Kostkova, P., & Fordham, M. (2021). A feminist vision for transformative change to disaster risk reduction policies and practices. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 54, 102026. <https://doi.org/10.1016/j.ijdrr.2020.102026>

Zaitchik, A. (2018). How Conservation Became Colonialism. *Foreign Policy*, 56-63.